



INDICATEURS

DE

COHÉSION

SOCIALE

Préface

En Picardie, la démarche d'observation a pris une nouvelle dimension en 2011, avec la création de la *Plateforme sanitaire et sociale*, co-présidée par le préfet de région, le président du conseil régional et le directeur général de l'agence régionale de santé (ARS). La signature d'une charte de partenariat par une soixantaine d'organismes et institutions ayant pour volonté commune le partage de l'information a montré combien l'attente était grande de la part des différents acteurs de la cohésion sociale. Elle a depuis permis de mesurer qu'il était précieux de disposer d'un tel outil à un moment où les politiques sanitaires, médico-sociales et sociales se trouvaient à nouveau rapprochées. Elle fait d'ailleurs l'objet d'une attention particulière de la part des instances nationales, pour son éventuelle extension au niveau d'autres régions.

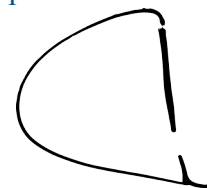
Le présent document s'inscrit dans le cadre des productions de la *Plateforme sanitaire et sociale* de Picardie. Fruit du partenariat entre la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et l'observatoire régional de la santé et du social (OR2S), il constitue le premier numéro d'un Croisement d'informations régionalisées sur la thématique de la cohésion sociale. En centrant sa présentation sur les indicateurs sociaux au niveau de l'arrondissement, il s'inscrit dans la complémentarité du Croisement d'informations régionalisées, outil généraliste et emblématique de l'observatoire social picard puis de la *Plateforme sanitaire et sociale* qui présente ses thématiques au niveau du canton ou de l'établissement public de coopération intercommunale.

L'objectif de ce document centré sur les indicateurs traitant du social s'inscrit naturellement dans la démarche générale de la *Plateforme sanitaire et sociale* qui est de produire une connaissance partagée et efficiente au profit des acteurs régionaux, départementaux et locaux. Il permet de favoriser la cohérence et la complémentarité des actions de l'ensemble des partenaires, à un niveau plus fin que la région ou le département. C'est dans cet esprit que sont d'ailleurs constituées les treize fiches territoriales qui récapitulent les indicateurs de cohésion sociale pour chaque arrondissement, qui complètent ce document.

Très prochainement, les données produites pour alimenter la base de données vont être accessibles sur le site internet de la *Plateforme sanitaire et sociale*, permettant ainsi au maximum d'intervenants du domaine social de disposer d'une information en permanence actualisée.

Je remercie tous ceux qui ont œuvré à la rédaction de cette brochure dont l'utilité évidente et la valeur d'exemple apparaîtront à chacun.

Jean-François CORDET
préfet de Région Picardie,
préfet de la Somme



Ce document a été financé par la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Picardie, dirigée par M. Jean-François Coquand. Il s'inscrit plus généralement dans le cadre de la *Plateforme sanitaire et sociale* de Picardie, financée également par le conseil régional de Picardie et l'agence régionale de santé de Picardie.

Il a été rédigé par :

M^{me} Joséphine Rohaut, M^{me} Sophie Debuissier, M^{me} Nadège Thomas, M^{me} Cindy Alix, M^{me} Cécile Jaumann et M. Alain Trugeon,

avec les contributions de

- M. Guillaume Baudet (MSA de Picardie),
- M^{me} Claudine Bouvet (Insee de Picardie),
- M. Yassine Chaïb (DRJSCS de Picardie),
- M^{me} Céline Dargaisse (Conseil général de la Somme),
- M. Fabrice Declé (Rectorat de l'académie d'Amiens - DEPP),
- M. Christophe Dumoulin (RSI de Picardie),
- M^{me} Anne Évrard (Dreal de Picardie),
- M. Jérôme Gauchet (Caf-Pôle régional mutualisé - Picardie Ardennes),
- M. Bruno Goethals (Carsat Nord-Picardie),
- M^{me} Sylvie Herduin (Rectorat de l'académie d'Amiens - DEPP),
- M. Gilles Heyraud (Délégation militaire départementale),
- M^{me} Catherine Huette (Conseil général de la Somme - PMI),
- M^{me} Ludivine Laude (Rectorat de l'académie d'Amiens - DEPP),
- M^{me} Marie-Christine Laur (MSA de Picardie),
- M^{me} Murielle Lecuyer (Conseil général de l'Aisne),
- M. Didier Lefebvre (Dreal de Picardie),
- M^{me} Annabelle Leroy-Deromme (Conseil général de l'Oise - PMI)
- M. Éric Moreau (Conseil général de l'Oise),
- M^{me} Louise Obein (Direccte de Picardie),
- M^{me} Jacqueline Smulevici (Conseil général de l'Aisne - PMI).

Outre les contributions des institutions ci-dessus, des données ont été téléchargées sur des sites Internet qui sont mentionnés en annexes page 62.

A réalisé la mise en page, les cartes et les tableaux : M^{me} Martine Rodriguès.

A permis le traitement des données à travers le développement d'un outil informatique de gestion de données : M. Michaël Mansion.

Sommaire

Préface	page 3
Démographie	page 7
Emploi, fragilité professionnelle et revenu	page 13
Éducation et scolarité	page 23
Prestations de nature sociale	page 29
Logement	page 35
Personnes handicapées	page 37
Enfance et familles	page 39
Personnes âgées	page 47
Annexes	page 53



Pour une lecture plus aisée

La présentation du présent ouvrage est centrée sur la déclinaison départementale. Les indicateurs dans les tableaux permettent ainsi de positionner les trois départements de la région en regard des extremums départementaux de la France hexagonale mais aussi des moyennes régionale et nationale. Cependant, ce niveau géographique masque des situations infra-départementales qui peuvent être assez hétérogènes. C'est la raison pour laquelle quelques indicateurs (les plus discriminants) ont été déclinés au niveau de l'arrondissement. Ils sont alors présentés sous la forme d'une carte avec une discrétisation en quatre classes qui essaient d'être le meilleur reflet de la répartition des données. Des petites cartes numérotées de la Picardie [❶] au sein des tableaux renvoient ainsi aux cartes, de la même façon référencées. Par ailleurs, en annexes, est mentionné pour tous les indicateurs le mode de calcul. De plus, pour les besoins de données au niveau plus localisé, un document spécifique reprenant tous les indicateurs de cet ouvrage déclinables au niveau de l'arrondissement est téléchargeable pour chacun des treize arrondissements sur le site internet de la *Plateforme sanitaire et sociale* de Picardie (www.pf2s.fr).

Démographie

La Picardie compte 1 911 157 habitants au recensement de 2009, soit 54 000 de plus depuis le recensement de 1999. Cette évolution correspond à un taux d'accroissement annuel moyen de la population de 0,29 %, soit une progression plus faible qu'au niveau national (0,67 %). Si dans tous les départements de la région, la croissance est inférieure à celle du niveau national, c'est dans l'Oise qu'elle est la plus élevée (0,46 %) alors qu'elle est faible dans l'Aisne (0,09 %). L'analyse infra-départementale (*cf.* carte n° 2) met en évidence une forte disparité entre les arrondissements de ce dernier département. En effet, une perte de population est observée dans les deux arrondissements du nord de l'Aisne, avec un taux d'accroissement annuel moyen négatif (-0,24 % pour l'arrondissement de Saint-Quentin et -0,27 % pour celui de Vervins) alors qu'il est dans les plus importants de la région dans celui du sud du département (+0,60 % pour l'arrondissement de Château-Thierry).

Avec 97,9 habitants au km² au recensement de 2009, la Picardie présente une densité de population inférieure à la moyenne nationale (113,5 habitants au km²). La répartition de la population n'est pas homogène entre les départements, la densité de population de l'Oise étant près du double de celle observée dans l'Aisne (respectivement 136,4 et 72,7 habitants au km²). C'est, comme le révèle la carte n° 1, dans un arrondissement isarien situé au sud que la densité est la plus élevée (204,7 habitants au km² dans celui de Senlis), et dans un arrondissement axonais situé au nord qu'elle est la plus faible (47,4 habitants au km² dans celui de Vervins).

La Picardie présente une part de jeunes de moins de 25 ans supérieure à la moyenne nationale (32,3 % contre 30,7 % en 2009), ce qui la place au troisième rang des régions de France hexagonale (derrière deux régions limitrophes : Nord - Pas-de-Calais et Île-de-France). C'est dans l'Oise (33,1 %) que ce pourcentage est le plus élevé, avec notamment les arrondissements de Senlis (33,4 %) et de Beauvais (33,3 %). La Somme qui vient ensuite (32,0 %) le doit exclusivement à l'arrondissement comprenant la capitale picarde (34,0 %) qui enregistre le pourcentage le plus élevé des arrondissements de Picardie. Ce département enregistre en effet les différences les plus contrastées entre arrondissements puisque celui d'Abbeville compte moins de 29 % de jeunes de moins de 25 ans et celui de Péronne juste 30 % (seuls arrondissements qui enregistrent des parts inférieures à celle observée nationalement). Dans l'Aisne, 31,5 % de la population sont âgés de moins de 25 ans, sans différence sensible entre les arrondissements.

La part de personnes âgées de 25 à 59 ans est de 47,1 % en Picardie, avec des moyennes départementales proches pour l'Aisne

(46,3 %) et la Somme (46,1 %). Dans l'Oise, 48,3 % des personnes sont âgées de 25 à 59 ans. À un niveau géographique plus fin, seul l'arrondissement de Vervins compte moins de 45 % de personnes appartenant à cette tranche d'âge et, à l'inverse, seul celui de Clermont en a plus de 49 %. Au recensement de 2009, 20,6 % des Picards sont âgés de 60 ans ou plus contre 22,6 % en France hexagonale. Le département de l'Oise présente une part (18,6 %) inférieure aux moyennes régionale et nationale, tout comme les quatre arrondissements qui le composent. Au sein de l'Aisne (22,2 %), les parts de personnes âgées de 60 ans ou plus sont relativement homogènes, hormis dans l'arrondissement de Vervins où le pourcentage de personnes de cette tranche d'âge est supérieur à 24 %. Pour la Somme (21,9 %), l'arrondissement de Péronne est au niveau de celui de Vervins, mais c'est dans celui d'Abbeville que le pourcentage est le plus élevé puisque plus d'une personne sur quatre est âgée de 60 ans ou plus (25,5 %). Des différences sont aussi marquées à l'intérieur de ce groupe d'âge avec des parts de personnes âgées de 75 ans ou plus qui dépassent les 10 % dans l'arrondissement d'Abbeville (voir carte n° 1 p. 49).

Le vieillissement de la population (tel que mesuré à travers l'indice de vieillissement - *cf.* définition p. 55) moins élevé en Picardie qu'au niveau national, masque de fortes différences entre arrondissements comme le révèle la carte n° 3. Ainsi, trois arrondissements enregistrent au 1^{er} janvier 2009 un vieillissement plus important que le niveau national : Abbeville, Péronne et Vervins où sont constatées des valeurs au-dessus de 70. À l'inverse, ce sont les quatre arrondissements de l'Oise qui affichent les plus faibles valeurs pour cet indice, tous situés en dessous de 55 voire sous la barre des 50 pour trois d'entre-eux. Compte tenu de la plus grande homogénéité entre les arrondissements pour la part des personnes de 20-64 ans, le rapport de dépendance révèle moins de disparités entre arrondissements que l'indice de vieillissement même si l'amplitude approche les 12 points entre les deux extrémités : Vervins (77,7) et Clermont (66,0). La moyenne régionale est assez proche de celle du niveau national (respectivement de 70,1 et 70,6).

L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) est de 2,06 enfants par femme sur la période 2005-2011 en Picardie contre 1,97 enfant par femme au niveau national. Le département de la Somme est le moins fécond avec un indice de 1,89 ce qui est dû principalement à l'arrondissement d'Amiens (1,80 enfant par femme) et, à un degré moindre, à celui d'Abbeville (*cf.* carte n° 4). Dans l'Oise et l'Aisne, l'ICF est supérieur à 2,10, ce qui correspond au seuil de renouvellement des générations. À noter que ce dernier présente le cinquième ICF le plus élevé parmi les départements de France

Démographie

hexagonale. Dans les deux arrondissements axonais les plus au nord, l'ICF dépasse les 2,20 enfants par femme.

Le taux de fécondité des Picardes de 12-54 ans est de 45,9 pour 1 000 femmes de cette tranche d'âge, ce qui est proche du taux national (44,8 ‰). Celui des Samariennes est inférieur à celui des Axonaises et des Isariennes (43,2 ‰ contre respectivement 46,8 ‰ et 47,2 ‰). L'analyse infra-départementale révèle une fécondité minimale dans les deux arrondissements de l'ouest et

du centre de la Somme, Amiens et Abbeville (42,1 ‰ et 42,2 ‰). La fécondité est maximale dans les arrondissements de Senlis et Vervins (respectivement 49,6 ‰ et 49,4 ‰) qui présentent cependant des caractéristiques fort différentes en termes de calendrier des naissances. Ainsi, l'analyse infra-départementale du taux de fécondité de femmes mineures (cf. carte n° 2 p. 45) révèle des taux variant du simple (1,9 ‰ dans les arrondissements de Senlis et de Château-Thierry) au triple (6,2 ‰ dans l'arrondissement de Vervins).

État des lieux actuel

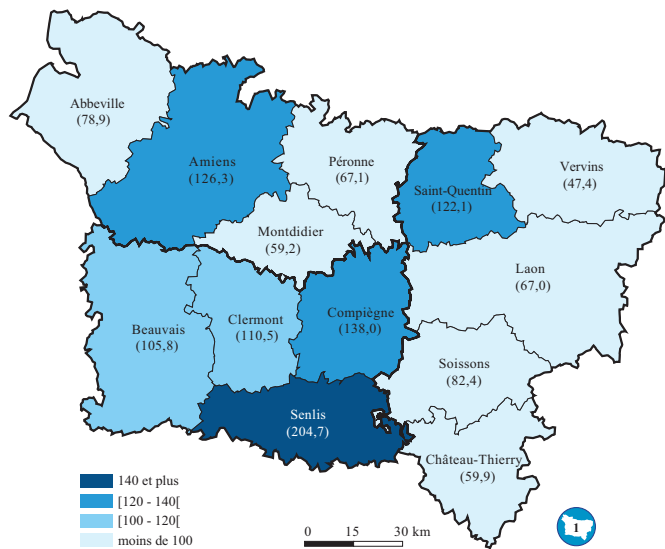
	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
Population totale au 1/01/2009	-	539 870	801 512	569 775	-	1 911 157	62 465 708
1 Densité de population (au km ²) au 1/01/2009	15,0	72,7	136,4	91,8	20 053,1	97,9	113,5
2 Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 1999 et 2009	-0,51 %	+0,09 %	+0,46 %	+0,26 %	+1,80 %	+0,29 %	+0,67 %
Nombre de personnes de moins de 25 ans (pour 100 habitants) au 1/01/2009	- (22,8 %)	170 100 (31,5 %)	265 039 (33,1 %)	182 051 (32,0 %)	- (35,9 %)	617 190 (32,3 %)	19 207 222 (30,7 %)
Nombre de personnes de 25-59 ans (pour 100 habitants) au 1/01/2009	- (43,4 %)	250 155 (46,3 %)	387 090 (48,3 %)	262 816 (46,1 %)	- (52,5 %)	900 061 (47,1 %)	29 172 421 (46,7 %)
Nombre de personnes de 60-74 ans (pour 100 habitants) au 1/01/2009	- (9,8 %)	72 054 (13,3 %)	96 427 (12,0 %)	76 413 (13,4 %)	- (18,7 %)	244 894 (12,8 %)	8 570 822 (13,7 %)
Nombre de personnes de 75 ans ou plus (pour 100 habitants) au 1/01/2009	- (5,2 %)	47 561 (8,8 %)	52 956 (6,6 %)	48 495 (8,5 %)	- (15,4 %)	149 012 (7,8 %)	5 515 244 (8,8 %)
Rapport de dépendance au 1/01/2009	50,9	73,7	67,6	70,3	83,3	70,1	70,6
3 Indice de vieillissement au 1/01/2009	37,3	63,4	49,0	64,3	139,2	57,4	68,5
4 Indice conjoncturel de fécondité en 2005-2011	1,59	2,17	2,12	1,89	2,41	2,06	1,97
Nombre moyen annuel de naissances vivantes (pour 1 000 femmes de 12-54 ans) en 2005-2011	- (34,8 ‰)	6 960 (46,8 ‰)	11 023 (47,2 ‰)	7 001 (43,2 ‰)	- (59,7 ‰)	24 984 (45,9 ‰)	790 207 (44,8 ‰)

* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Sources : GeoConcept SA, Insee, Insee RP 1999, 2008 et 2009

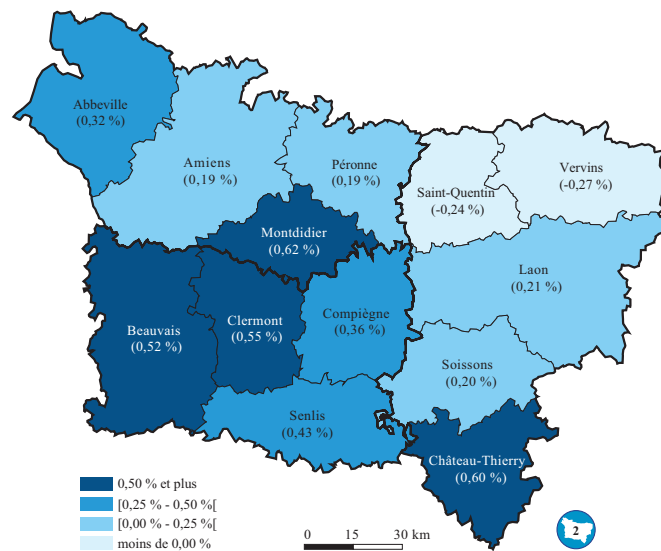
Démographie

Densité de population au 1^{er} janvier 2009



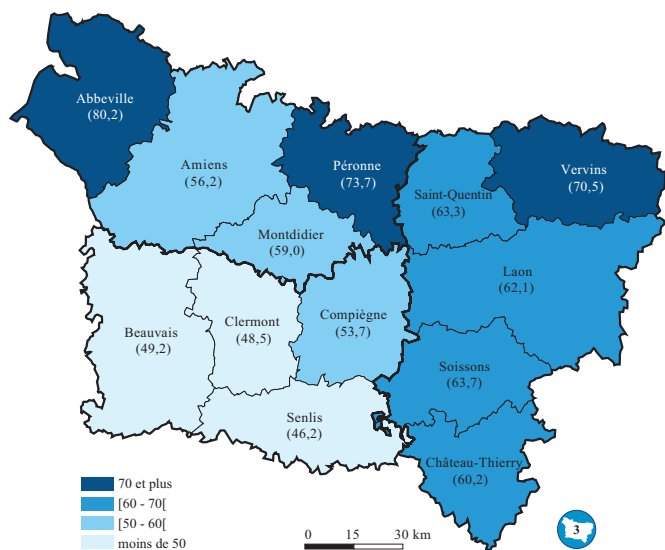
Sources : GeoConcept SA, Insee RP 2009

Accroissement annuel moyen de la population entre 1999 et 2009



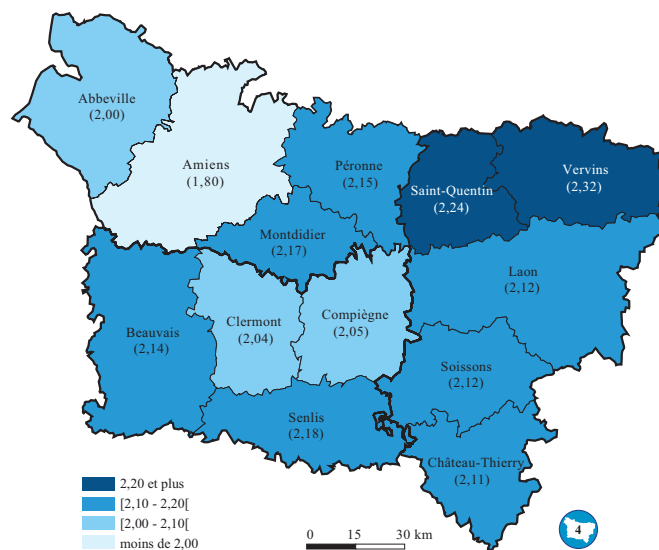
Source : Insee RP 1999 et 2009

Indice de vieillissement au 1^{er} janvier 2009



Source : Insee RP 2009

Indice conjoncturel de fécondité en 2005-2011



Source : Insee, Insee RP 2008

Démographie

D'après les projections démographiques de l'Insee à l'horizon 2040 (Omphale 2010 - cf. encadré p. 11), la Picardie compterait 2 041 000 habitants, soit environ 130 000 personnes de plus qu'en 2009. Ceci correspondrait à un accroissement annuel moyen de la population de 0,21 %, évolution inférieure à celle estimée nationalement (0,40 %). Le gain de population serait davantage marqué dans le département de l'Oise, avec un accroissement annuel moyen de la population de 0,30 % contre 0,20 % pour la Somme et 0,09 % pour l'Aisne.

En termes de structure de population, en Picardie, le gain s'opèrerait uniquement sur les classes d'âge les plus élevées, avec notamment un doublement de la population des 75 ans ou plus. À l'inverse, les nombres de jeunes de moins de 25 ans et de personnes ayant entre 25 et 59 ans diminueraient.

En 2040, les jeunes de moins de 25 ans ne représenteraient plus que 29,4 % de la population régionale (soit une diminution de 2,9 points par rapport à 2009). Malgré une baisse plus marquée, le département de l'Oise resterait celui qui enregistre la part la plus importante des jeunes de moins de 25 ans parmi les trois départements picards (30,0 % contre environ 29,0 % pour les deux autres). La classe d'âge des 25-59 ans, représenterait quant à elle

40,8 % de la population picarde, avec quelques disparités observées entre les départements (39,5 % dans l'Aisne contre 40,2 % dans la Somme et 42,0 % dans l'Oise). L'effectif des personnes de 60 ans ou plus progresserait pour représenter 29,8 % de la population picarde en 2040, soit +9,2 points par rapport à 2009 (20,6 %). Cette progression serait un peu plus forte que celle observée à l'échelon national (+8,5 points), même si le pourcentage de 60 ans ou plus resterait inférieur dans la région. L'Aisne demeurerait le département disposant de la plus forte part de personnes âgées de 60 ans ou plus (31,6 % en 2040, soit +9,5 points par rapport à 2009). Dans l'Oise, 28,1 % de la population serait âgée de 60 ans ou plus (+9,5 points) et dans la Somme, 30,6 % (+8,7 points).

L'indice de vieillissement doublerait quasiment, passant de 57,4 à 103,4 entre 2009 et 2040 en Picardie et de 68,5 à 114,7 en France hexagonale. Il en est de même pour les trois départements picards, avec en 2040 des indices de 110,1 dans l'Aisne, 94,1 dans l'Oise et 111,5 dans la Somme. Le rapport de dépendance augmenterait également et atteindrait 94,2 en Picardie, avec une variation infra-régionale s'échelonnant de 90,9 dans l'Oise à 100,6 dans l'Aisne (93,5 dans la Somme). Il deviendrait ainsi un peu plus élevé en région que dans l'ensemble de l'Hexagone (92,9) contrairement à la situation de 2009 où les deux indices étaient comparables.

Démographie

Population à l'horizon 2040

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
Population totale à l'horizon 2040	-	555 000	880 000	606 000	-	2 041 000	70 734 000
Densité de population (au km ²) à l'horizon 2040	18,2	74,7	149,7	97,6	19 845,7	104,6	128,5
Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 2009 et 2040	-0,39 %	+0,09 %	+0,30 %	+0,20 %	+0,98 %	+0,21 %	+0,40 %
Nombre de personnes de moins de 25 ans (pour 100 habitants) à l'horizon 2040	- (20,6 %)	160 000 (28,9 %)	264 000 (30,0 %)	176 000 (29,1 %)	- (33,9 %)	600 000 (29,4 %)	19 898 000 (28,1 %)
Nombre de personnes de 25-59 ans (pour 100 habitants) à l'horizon 2040	- (34,9 %)	219 000 (39,5 %)	369 000 (42,0 %)	244 000 (40,2 %)	- (49,4 %)	832 000 (40,8 %)	28 905 000 (40,9 %)
Nombre de personnes de 60-74 ans (pour 100 habitants) à l'horizon 2040	- (12,5 %)	93 000 (16,7 %)	133 000 (15,1 %)	99 000 (16,3 %)	- (22,0 %)	325 000 (15,9 %)	11 551 000 (16,3 %)
Nombre de personnes de 75 ans ou plus (pour 100 habitants) à l'horizon 2040	- (9,3 %)	83 000 (14,9 %)	114 000 (13,0 %)	87 000 (14,3 %)	- (22,4 %)	284 000 (13,9 %)	10 380 000 (14,7 %)
Rapport de dépendance à l'horizon 2040	62,3	100,6	90,9	93,5	121,3	94,2	92,9
Indice de vieillissement à l'horizon 2040	63,3	110,1	94,1	111,5	220,0	103,4	114,7

* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Sources : GeoConcept SA, Insee RP 2009 et Omphale 2010

Les projections de population présentées à l'horizon 2040 se fondent sur le modèle Omphale 2010 mis en place par l'Insee. Ce modèle est basé sur les populations départementales par sexe et âge au 1^{er} janvier 2007, issues du recensement de la population. Il applique, pour chaque sexe et âge, des quotients de migrations, ainsi que des quotients de fécondité et de mortalité. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, mortalité et de migrations départementales observées par le passé. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées.

Différents scénarii ont été mis en place, permettant de faire varier chaque composante (fécondité, mortalité et migrations) suivant des hypothèses basses, intermédiaires ou hautes. Les chiffres présentés dans ce document sont issus du scénario dit « central ». Il est basé sur les hypothèses intermédiaires suivantes :

- la fécondité de chaque département est maintenue à son niveau de 2007 ;
- la mortalité de chaque département baisse au même rythme qu'en France hexagonale où l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040 ;
- les quotients migratoires entre départements hexagonaux, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils

reflètent les échanges de population entre un département et chacun des autres, y compris ceux d'outre-mer. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse hexagonale (solde migratoire de +100 000 personnes par an) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par département. Ces projections sont ensuite calées sur la nouvelle projection de population hexagonale centrale publiée par l'Insee en octobre 2010.

Emploi, fragilité professionnelle et revenu

Au 1^{er} janvier 2009, un peu plus de 70 % des Picards de 15-64 ans sont des actifs, ce qui est proche de la moyenne nationale. Ce pourcentage régional masque cependant des différences entre les départements. Ainsi, les actifs de 15-64 ans se retrouvent davantage dans le département de l'Oise (72,7 %) alors qu'ils sont un peu moins de 70 % dans l'Aisne et la Somme. Comme le montre la carte n° 1, les taux d'actifs de 15-64 ans les plus élevés (73 %) sont recensés au sud de la région, dans les arrondissements de Château-Thierry, Beauvais et Senlis. À l'inverse, les taux les plus faibles sont enregistrés au nord de la région, notamment dans l'Aisne : Vervins (66,5 %) et Saint-Quentin (67,7 %). Ce département est marqué pour un fort gradient Nord/Sud. Les arrondissements d'Amiens, d'Abbeville, de Laon et de Péronne présentent également des taux d'actifs de 15-64 ans inférieurs à 70 %.

Chez les personnes de 55-64 ans, ce sont environ deux personnes sur cinq qui sont actives au recensement de 2009. Le taux d'actifs pour cette classe d'âge est moindre en Picardie par rapport à celui de l'ensemble de la France hexagonale de près de 4 points. S'il demeure plus faible dans les trois départements, la situation de l'Oise est plus proche de la moyenne nationale : 1,4 point d'écart contre plus de 5 points pour les deux autres départements. La cartographie n° 2 révèle des situations contrastées au niveau des arrondissements : près de 10 points d'écart entre l'arrondissement de Senlis et ceux de Vervins et d'Abbeville.

Parmi les actifs occupés de 15 ans ou plus, la catégorie socio-professionnelle la plus représentée en Picardie est celle des employés (29,0 %), proportion proche de la moyenne nationale (28,3 %). Cette part est équivalente dans les trois départements, mais dans ceux de l'Aisne et de la Somme, la catégorie des ouvriers devance celle des employés. Au niveau des arrondissements, la proportion d'employés actifs occupés s'échelonne de 27,2 % dans l'arrondissement de Compiègne à 31,3 % dans celui de Laon.

L'emploi ouvrier concerne 28,5 % des Picards actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi. Il est donc fort proche de celui des employés en Picardie ce qui ne se retrouve pas au niveau national. En effet, cette catégorie est davantage représentée dans la région qu'au niveau national (22,4 %), la deuxième catégorie la plus re-

présentée en France étant celle des professions intermédiaires. De fortes disparités sont relevées en région, avec un taux d'ouvriers actifs occupés de 31,2 % dans l'Aisne contre 26,2 % dans l'Oise (29,5 % dans la Somme). Ces écarts ne sont que plus marquants au niveau infra-départemental (cf. carte n° 4), avec un écart de près de 14 points entre la proportion minimale (23,2 % dans celui de Senlis) et la proportion maximale (36,8 % pour celui de Péronne). Il est à noter que seuls les quatre arrondissements isariens et l'arrondissement d'Amiens présentent une proportion d'ouvriers actifs occupés inférieure à 30,0 %.





Les Picards de professions intermédiaires représentent 24,2 % des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi, ce qui est proche de la moyenne nationale (25,1 %). Cette catégorie est moins présente dans l'Aisne (22,2 %) et dans la Somme (23,3 %) que dans l'Oise (26,0 %). Il est à noter que les arrondissements présentant les proportions d'ouvriers les plus faibles sont ceux qui affichent les proportions de professions intermédiaires les plus élevées.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 11,5 % des Picards actifs occupés d'au moins 15 ans, soit près de 5 points de moins qu'en France hexagonale. Ils sont davantage présents dans les départements de l'Oise puis de la Somme (respectivement 13,1 % et 11,2 %) que dans l'Aisne (9,0 %). Une analyse infra-départementale témoigne de disparités importantes avec un minimum de cadres et professions intellectuelles supérieures dans l'arrondissement de Vervins (5,9 %) et un maximum dans celui de Senlis (15,6 % - cf. carte n° 3). De manière plus générale, la répartition des cadres et professions intellectuelles supérieures souligne une cartographie inversée par rapport à celle des ouvriers. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise représentent 5,0 % des actifs occupés de 15 ans ou plus de Picardie, soit 1 point de moins que la moyenne nationale. Il existe de petites différences entre les départements, ce taux variant de 4,7 % dans la Somme à 5,3 % dans l'Aisne (5,0 % dans l'Oise).

Les agriculteurs exploitants représentent 1,8 % des Picards actifs occupés de 15 ans ou plus, taux à l'image de la moyenne nationale. Ils sont davantage présents dans l'Aisne (2,5 %) et dans la Somme (2,4 %), en particulier dans les arrondissements de Vervins (5,9 %), de Montdidier (3,9 %) et de Château-Thierry (3,7 %), que dans l'Oise (1,0 %).

Emploi, fragilité professionnelle et revenu

Autour de l'emploi

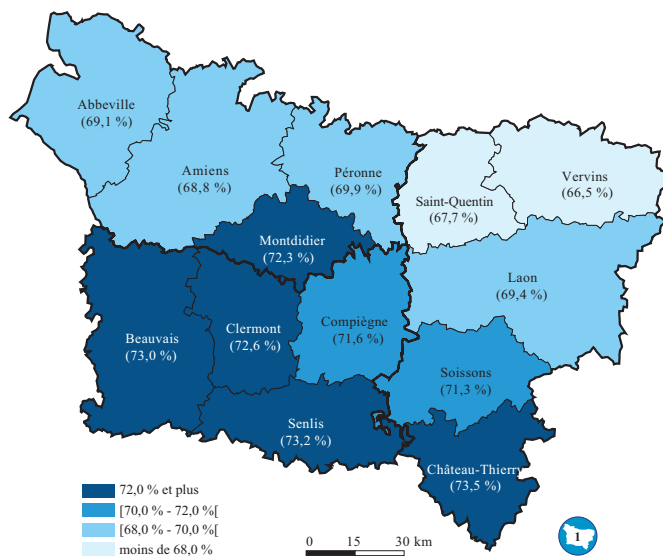
	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
 Nombre d' actifs de 15-64 ans (pour 100 personnes de 15-64 ans) au 1/01/2009	- (65,6 %)	240 139 (69,5 %)	386 357 (72,7 %)	258 427 (69,4 %)	- (77,4 %)	884 924 (70,8 %)	29 134 693 (71,9 %)
 Nombre d' actifs de 55-64 ans (pour 100 personnes de 55-64 ans) au 1/01/2009	- (32,5 %)	25 174 (36,6 %)	39 385 (40,6 %)	25 764 (36,2 %)	- (62,4 %)	90 322 (38,1 %)	3 239 038 (42,0 %)
Nombre d' actifs occupés de 15 ans ou plus agriculteurs exploitants (pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi) au 1/01/2009	- (0,0 %)	5 211 (2,5 %)	3 579 (1,0 %)	5 492 (2,4 %)	- (11,8 %)	14 282 (1,8 %)	490 406 (1,9 %)
Nombre d' actifs occupés de 15 ans ou plus artisans, commerçants et chefs d'entreprise (pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi) au 1/01/2009	- (4,2 %)	10 919 (5,3 %)	17 138 (5,0 %)	10 642 (4,7 %)	- (10,9 %)	38 699 (5,0 %)	1 568 475 (6,0 %)
 Nombre d' actifs occupés de 15 ans ou plus cadres et professions intellectuelles supérieures (pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi) au 1/01/2009	- (7,3 %)	18 659 (9,0 %)	45 202 (13,1 %)	25 168 (11,2 %)	- (45,0 %)	89 029 (11,5 %)	4 265 437 (16,4 %)
Nombre d' actifs occupés de 15 ans ou plus professions intermédiaires (pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi) au 1/01/2009	- (19,4 %)	45 861 (22,2 %)	89 615 (26,0 %)	52 573 (23,3 %)	- (29,4 %)	188 049 (24,2 %)	6 529 655 (25,1 %)
Nombre d' actifs occupés de 15 ans ou plus employés (pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi) au 1/01/2009	- (20,0 %)	61 185 (29,7 %)	98 719 (28,7 %)	65 072 (28,9 %)	- (34,1 %)	224 976 (29,0 %)	7 371 270 (28,3 %)
 Nombre d' actifs occupés de 15 ans ou plus ouvriers (pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi) au 1/01/2009	- (7,1 %)	64 424 (31,2 %)	90 122 (26,2 %)	66 389 (29,5 %)	- (32,3 %)	220 935 (28,5 %)	5 834 031 (22,4 %)

* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Source : Insee RP 2009

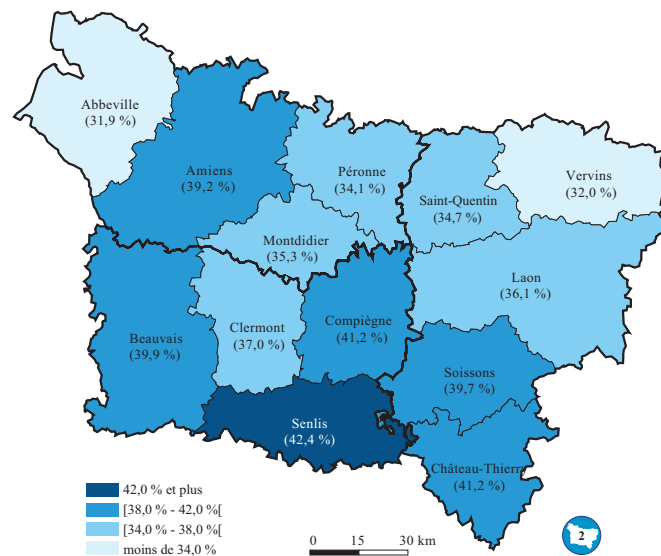
Emploi, fragilité professionnelle et revenu

Actifs de 15-64 ans au 1^{er} janvier 2009



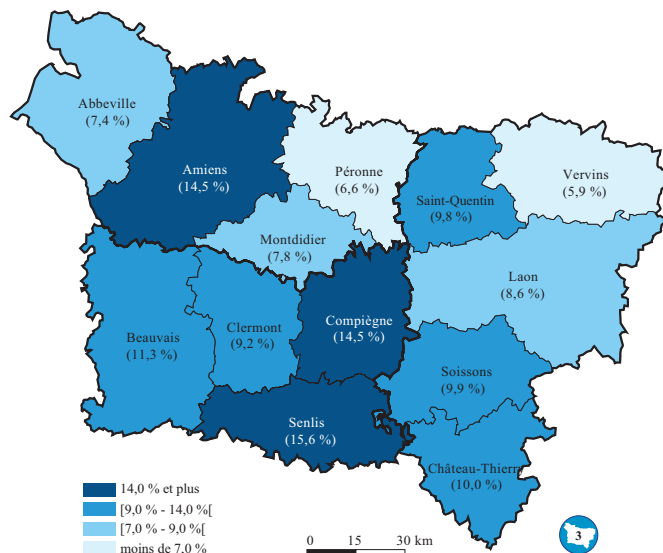
Source : Insee RP 2009

Actifs de 55-64 ans au 1^{er} janvier 2009



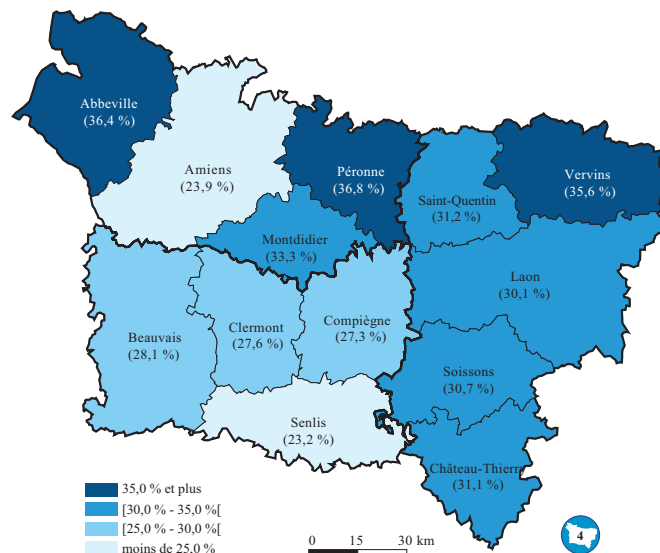
Source : Insee RP 2009

Actifs occupés de 15 ans ou plus cadres et professions intellectuelles supérieures au 1^{er} janvier 2009



Source : Insee RP 2009
cohésion sociale

Actifs occupés de 15 ans ou plus ouvriers au 1^{er} janvier 2009



Source : Insee RP 2009

Emploi, fragilité professionnelle et revenu

Les dernières estimations de l'Insee porte à 11,8 % le taux de chômage localisé au second trimestre 2012 en Picardie, soit 2 points de plus que sur l'ensemble du territoire. À l'échelle des départements, seul l'Oise est au niveau de la moyenne nationale avec 9,9 %. Le taux de chômage est le plus important des départements de France hexagonale dans l'Aisne (14,4 %) et s'élève à 12,3 % dans la Somme (10^e taux le plus important).

Au recensement de 2009, le taux de chômage s'élevait à 12,6 % en Picardie pour les actifs de 15 ans ou plus et à 28,5 % chez les 15-24 ans. La Picardie est plus touchée par le chômage que l'ensemble du territoire (+1,4 point) et cet écart est accentué chez les moins de 25 ans (+5,0 points). Il existe des différences au sein de la région, le taux de chômage s'échelonnant de 11,1 % dans l'Oise à 14,3 % dans l'Aisne (13,3 % dans la Somme), avec des différences toujours plus marquée pour les jeunes : de 25,2 % dans l'Oise à 32,2 % dans l'Aisne (29,8 % dans la Somme). Comme le révèle les cartes n° 1 et n° 2, le nord-est de la région concentre les plus forts taux de chômage pour les deux indicateurs, avec les arrondissements de Vervins, Saint-Quentin et Péronne.

Près d'un Picard actif sur six âgé de 15 ans ou plus est un DEFM de catégorie A, B ou C. Ce pourcentage est le plus élevé pour les Axonais (près d'un sur cinq). Comme pour les deux autres sources permettant d'aborder le chômage, ce pourcentage est comparable avec le niveau national dans le département de l'Oise (14,4 % contre 14,7 %). Par arrondissement, ce sont ceux situés les plus au nord du département de l'Aisne qui présentent les valeurs les plus élevées (plus de 21 %) et ceux de l'Oise les plus faibles : moins de 15 % dans les arrondissements de Beauvais et de Senlis et moins de 13 % dans celui de Clermont (cf. carte n° 3).

Parmi les actifs de 15 ans ou plus en Picardie, 11,1 % sont des DEFM de catégorie A au 31 décembre 2011, soit 1,2 point de plus qu'au niveau hexagonal. Le taux de DEFM de catégorie A le plus élevé parmi les départements picards est celui de l'Aisne (13,5 %) et le plus faible celui de l'Oise (9,4 %). Au niveau infra-régional, les taux les plus faibles (moins de 10 %) sont enregistrés dans les quatre arrondissements isariens et dans celui de Montdidier. *A contrario*, c'est dans l'Aisne que sont enregistrés les quatre taux par arrondissement les plus défavorables (de 12,7 % dans celui de Soissons à 15,0 % dans celui de Vervins).

Parmi les femmes picardes actives de 15 ans ou plus, 11,3 % sont des DEFM de catégorie A au 31 décembre 2011, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (9,9 %). L'Oise se distingue des deux autres départements avec un taux de demandeuses d'emploi en fin

de mois inférieur à 10 % contre des taux de 13,7 % et 11,4 % respectivement dans l'Aisne et dans la Somme. D'importants écarts sont relevés entre les arrondissements, avec un taux maximal de 15,5 % enregistré dans celui de Vervins, les quatre taux par arrondissement les plus élevés étant situés dans le département de l'Aisne. Les taux les plus faibles, inférieurs à 10 %, sont retrouvés dans les arrondissements de Montdidier, de Senlis et de Clermont. Parmi les hommes picards actifs de 15 ans ou plus, 10,9 % sont des DEFM de catégorie A au 31 décembre 2011, taux supérieur de 1 point à la valeur nationale. Comme pour le taux féminin, l'Oise est le département le plus épargné par le chômage masculin (9,2 %) et les taux les plus élevés sont enregistrés dans les arrondissements axonais de Laon, de Soissons, de Vervins et de Saint-Quentin (variant entre 12,7 % et 14,9 %).

En Picardie, les jeunes actifs sont particulièrement touchés par le chômage. Ainsi, près d'un actif de moins de 25 ans sur cinq (19,4 %) est un DEFM de catégorie A contre moins d'un sur six (15,1 %) en France hexagonale au 31 décembre 2011. Alors que l'Oise (16,2 %) affiche un taux assez proche de la moyenne nationale, l'Aisne (23,5 %) et la Somme (20,4 %) sont de plus de 5 points supérieurs à celle-ci. Ces disparités sont amplifiées au niveau des arrondissements comme le souligne la carte n° 4 avec des taux au-dessus de 25 % dans ceux de Saint-Quentin (26,5 %) et de Vervins (25,1 %). Seul l'arrondissement de Senlis (14,7 %) présente une valeur inférieure à celle du niveau national.

Le taux de chômage est encore plus prononcé chez les jeunes pas ou peu diplômés : 24,1 % des jeunes de moins de 25 ans pas ou peu diplômés sont des DEFM de catégorie A au 31 décembre 2011 en Picardie. L'Oise présente un taux (19,9 %) proche de la moyenne nationale (20,2 %) alors que, dans l'Aisne et la Somme, plus d'un jeune de moins de 25 ans pas ou peu diplômé sur quatre est un DEFM de catégorie A. Le nord de la région présente les taux les plus élevés : plus de 26 % dans les arrondissements d'Amiens, de Vervins et d'Abbeville et même plus de 30 % dans celui de Saint-Quentin.

En Picardie, 41,4 % des DEFM de catégorie A, B ou C sont demandeurs d'emploi depuis plus d'un an au 31 décembre 2011 contre 37,7 % au niveau national. Le département de l'Aisne est davantage concerné par le chômage de longue durée (44,4 %) que ceux de la Somme (41,3 %) et de l'Oise (39,0 %). Par arrondissement (cf. carte n° 5), les indicateurs les plus élevés sont enregistrés dans le nord-est de la région avec les arrondissements de Vervins (46,7 %), de Saint-Quentin (46,2 %) et de Péronne (44,1 %). Les arrondissements de Montdidier et d'Abbeville présentent des parts de chômeurs de longue durée inférieures à la moyenne nationale. Parmi les Picards de 25-54 ans ayant un emploi salarié, 21,6 % ont

Emploi, fragilité professionnelle et revenu

un contrat précaire, ce qui est en dessous de la moyenne nationale (23,2 %). Des écarts sensibles sont relevés entre les départements avec un taux de précarité bien inférieur dans l'Oise (18,8 %) que dans l'Aisne (23,4 %) et la Somme (24,3 %). L'analyse infra-départementale témoigne d'écarts prononcés avec un taux d'emploi précaire s'échelonnant autour de 18 % pour les arrondissements de Clermont, de Beauvais et de Senlis à plus de 26 % pour celui de Vervins (cf. carte n° 6).

Le taux standardisé sur l'âge et le sexe des inactifs de 25-54 ans est de 11,5 % en Picardie, avec des variations allant de 10,4 % dans l'Oise à 13,0 % dans l'Aisne (11,5 % dans la Somme). Des écarts plus importants sont relevés au niveau plus fin avec un taux minimal de 9,5 % dans les arrondissements de Château-Thierry et de Beauvais. Les taux les plus élevés sont enregistrés dans le nord de l'Aisne (autour de 14 % dans les arrondissements de Laon et de Saint-Quentin et plus de 16 % dans celui de Vervins).

Autour de la fragilité professionnelle

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
Taux de chômage localisé au second trimestre 2012**	(6,2 %)	(14,4 %)	(9,9 %)	(12,3 %)	(14,4 %)	(11,8 %)	(9,7 %)
1 Nombre de chômeurs de 15 ans ou plus (pour 100 actifs de 15 ans ou plus) au 1/01/2009	- (7,2 %)	34 605 (14,3 %)	43 298 (11,1 %)	34 564 (13,3 %)	- (16,4 %)	112 467 (12,6 %)	3 284 572 (11,2 %)
2 Nombre de chômeurs de 15-24 ans (pour 100 actifs de 15-24 ans) au 1/01/2009	- (15,9 %)	9 839 (32,2 %)	12 237 (25,2 %)	10 136 (29,8 %)	- (35,0 %)	32 212 (28,5 %)	796 904 (23,5 %)
3 Nombre de DEFM de catégorie ABC (pour 100 actifs de 15 ans ou plus) au 31/12/2011	- (9,2 %)	47 017 (19,5 %)	55 886 (14,4 %)	44 251 (17,0 %)	- (21,3 %)	147 154 (16,5 %)	4 316 836 (14,7 %)
Nombre de DEFM de catégorie A (pour 100 actifs de 15 ans ou plus) au 31/12/2011	- (6,0 %)	32 573 (13,5 %)	36 658 (9,4 %)	29 535 (11,4 %)	- (15,5 %)	98 766 (11,1 %)	2 898 820 (9,9 %)
Nombre de femmes DEFM de catégorie A (pour 100 femmes actives de 15 ans ou plus) au 31/12/2011	- (8,3 %)	15 189 (13,7 %)	17 601 (9,7 %)	13 885 (11,4 %)	- (15,5 %)	46 675 (11,3 %)	1 389 796 (9,9 %)
Nombre de hommes DEFM de catégorie A (pour 100 hommes actifs de 15 ans ou plus) au 31/12/2011	- (5,8 %)	17 384 (13,3 %)	19 057 (9,2 %)	15 650 (11,4 %)	- (16,0 %)	52 091 (10,9 %)	1 509 024 (9,9 %)
4 Nombre de DEFM de catégorie A de moins de 25 ans (pour 100 actifs de 15-24 ans) au 31/12/2011	- (7,6 %)	7 174 (23,5 %)	7 843 (16,2 %)	6 951 (20,4 %)	- (24,4 %)	21 968 (19,4 %)	510 190 (15,1 %)
Nombre de DEFM de catégorie A de moins de 25 ans pas ou peu diplômés (pour 100 jeunes de 15-24 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés) au 31/12/2011	- (13,0 %)	4 981 (27,4 %)	5 054 (19,9 %)	4 690 (26,7 %)	- (28,1 %)	14 725 (24,1 %)	298 477 (20,2 %)
5 Nombre de DEFM de catégorie ABC ayant plus d'un an d'ancienneté (pour 100 DEFM de catégorie ABC) au 31/12/2011	- (20,9 %)	20 887 (44,4 %)	21 803 (39,0 %)	18 269 (41,3 %)	- (45,1 %)	60 959 (41,4 %)	1 627 828 (37,7 %)
6 Nombre d' actifs de 25-54 ans ayant un emploi précaire (pour 100 actifs de 25-54 ans ayant un emploi salarié) au 1/01/2009	- (16,7 %)	34 467 (23,4 %)	47 029 (18,8 %)	39 190 (24,3 %)	- (34,6 %)	120 686 (21,6 %)	4 226 339 (23,2 %)
Taux standardisé sur l'âge et le sexe des inactifs de 25-54 ans au 1/01/2009	(6,4 %)	(13,0 %)	(10,4 %)	(11,5 %)	(18,6 %)	(11,5 %)	(10,1 %)

* minimum et maximum des départements de France hexagonale

** estimations provisoires à la date du 30 octobre 2012

Sources : Insee, Insee RP 2009, Pôle emploi/Dares - Traitement Direccte

Emploi, fragilité professionnelle et revenu

Trois sources de données, présentées dans cette partie, permettent d'aborder le chômage. Elles reposent sur des définitions, temporalités et zonages différents.

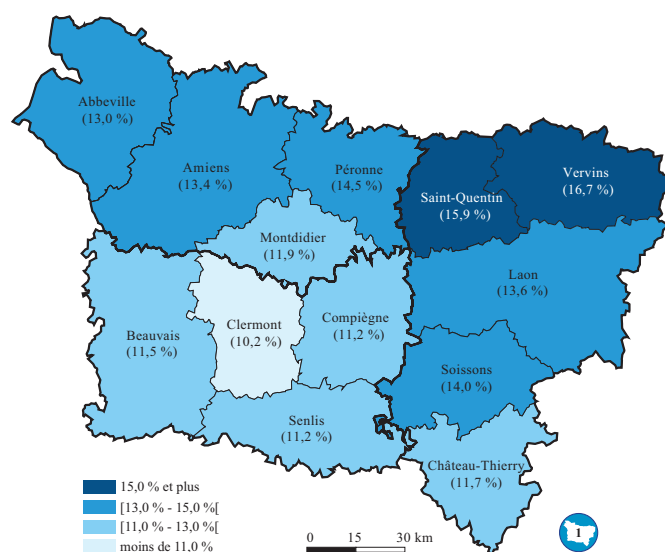
Les nouvelles séries de **taux de chômage localisé** (régional et départemental) produites par l'Insee s'appuient sur l'interprétation européenne du concept de chômage au sens du BIT. Par ailleurs, les calculs sont effectués en moyenne trimestrielle ainsi qu'en moyenne annuelle, en synthétisant les informations de l'enquête Emploi en continu (notion de chômage BIT) et celles du Pôle Emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois ou DEFM (notion de chômage répertorié). Ainsi, la dénomination « taux de chômage localisé » remplace celle de « chômage au sens du BIT ».

Les **chômeurs au sens du recensement de la population** sont les personnes qui se sont déclarées chômeuses (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont déclaré explicitement ne pas rechercher de travail et celles qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Les **demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)** sont répertoriés selon les catégories statistiques suivantes :

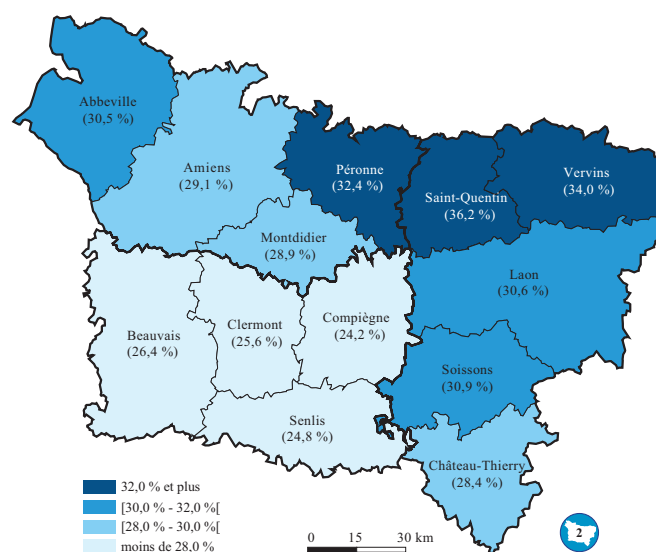
- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
 - catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (c'est-à-dire de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
 - catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (c'est-à-dire plus de 78 heures au cours du mois) ;
 - catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
 - catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).
- Seuls les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, à savoir les DEFM de catégories A, B et C, ont été présentés dans ce chapitre.

Chômeurs de 15 ans ou plus au 1^{er} janvier 2009



Source : Insee RP 2009

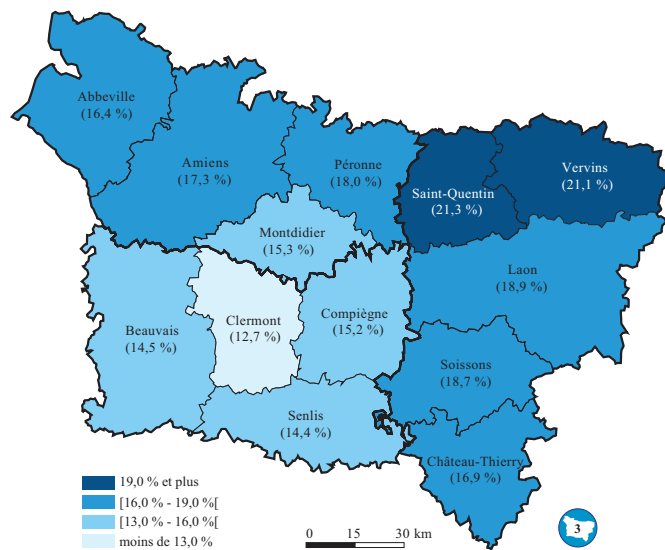
Chômeurs de 15-24 ans au 1^{er} janvier 2009



Source : Insee RP 2009

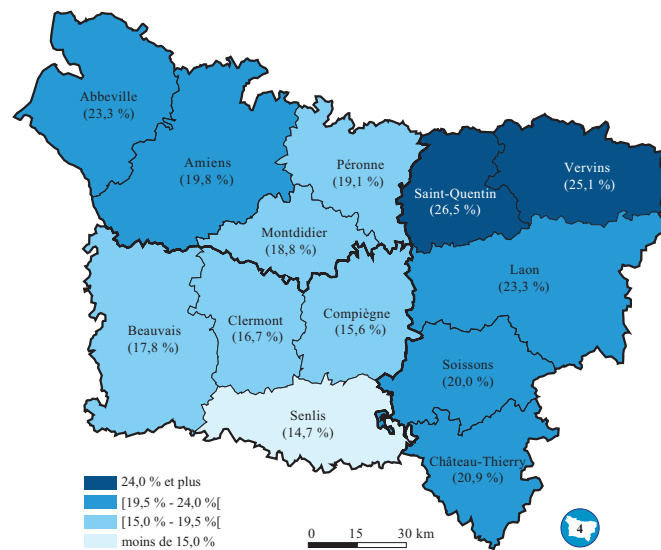
Emploi, fragilité professionnelle et revenu

DEFM de catégorie ABC au 31 décembre 2011



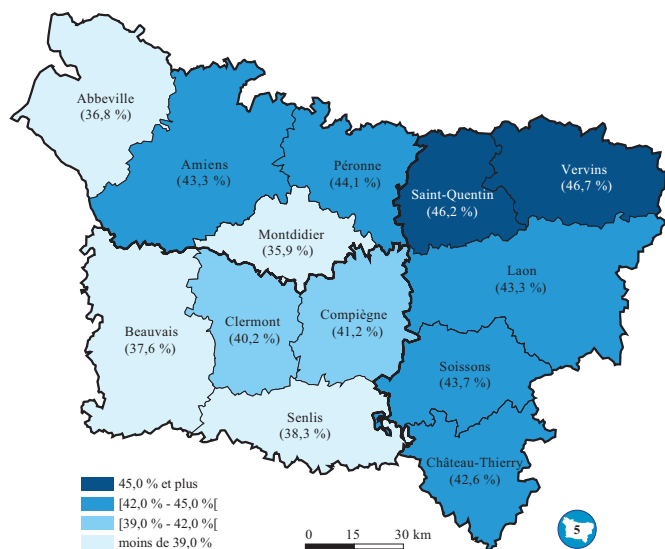
Sources : Pôle emploi/Dares - Traitement Direccte, Insee RP 2009

DEFM de catégorie A de moins de 25 ans au 31 décembre 2011



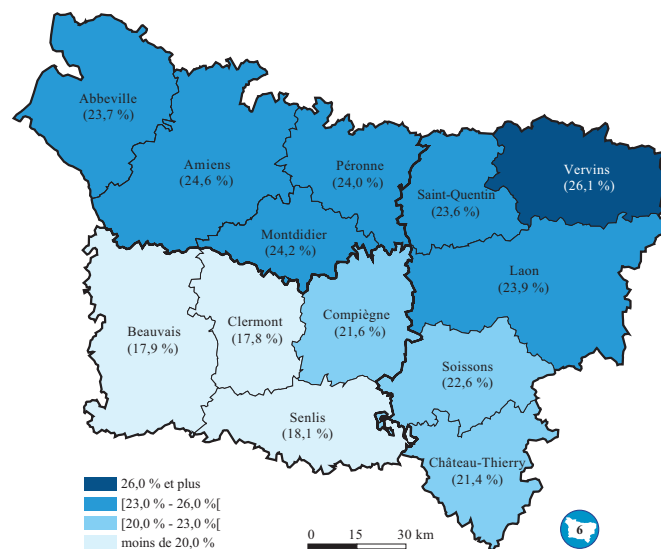
Sources : Pôle emploi/Dares - Traitement Direccte, Insee RP 2009

DEFM de catégorie ABC ayant plus d'un an d'ancienneté au 31 décembre 2011



Source : Pôle emploi/Dares - Traitement Direccte
cohésion sociale

Actifs de 25-54 ans ayant un emploi précaire au 1^{er} janvier 2009



Source : Insee RP 2009

Emploi, fragilité professionnelle et revenu

En Picardie, le revenu net imposable moyen par foyer fiscal s'élève pour l'année 2009 à 21 501 €, il est inférieur à la moyenne nationale de plus de 8 % (23 433 €). Des différences existent au sein de la région, ce revenu étant près de 2 000 € supérieur dans l'Oise à la moyenne régionale, ce qui le situe au niveau de la moyenne nationale. À l'échelon infra-départemental, les revenus les plus élevés sont enregistrés dans les arrondissements du sud de la région, c'est-à-dire celui de Château-Thierry et tous ceux de l'Oise (avec un maximum de 25 353 € pour celui de Senlis). Le minimum est relevé dans l'arrondissement de Vervins (16 934 €).



En 2009, 48,3 % des foyers fiscaux picards ne sont pas imposés sur le revenu, ce qui est un peu plus élevé qu'en France hexagonale (45,7 %). Cette proportion, plus faible dans l'Oise (43,0 %), concerne plus de la moitié des foyers fiscaux de la Somme (50,9 %) et de l'Aisne (53,2 %). À un niveau géographique plus fin comme le montre la carte n° 1, moins de la moitié des foyers fiscaux est non imposée sur le revenu dans les arrondissements de Château-Thierry, dans tous ceux de l'Oise (avec un minimum de 41,8 % pour celui de Senlis) et dans celui d'Amiens. Logiquement il s'agit des arrondissements où les revenus nets imposables moyens sont les plus élevés. De même, le taux de foyers fiscaux non imposés

sur le revenu le plus élevé est retrouvé dans l'arrondissement de Vervins (60,6 %).

Au 31 décembre 2009, 6,3 % des familles allocataires de la Caf disposent de ressources inférieures à la moitié du Smic. Cette proportion est plus élevée dans le département de la Somme (7,3 %) que dans l'Aisne (5,6 %) et l'Oise (5,9 %). À un niveau géographique plus fin, c'est dans l'arrondissement d'Amiens que la part de familles vivant avec des ressources inférieures à la moitié du Smic est la plus importante (8,5 %). Les proportions sont ensuite comprises entre 4,5 % (Clermont) et 6,5 % (Saint-Quentin).

Parmi les familles allocataires de la Caf, 15,7 % ont des ressources inférieures aux trois quarts du Smic au 31 décembre 2009. Cette moyenne régionale masque des disparités : 17,9 % des familles allocataires samariennes vivent avec au plus 75 % du Smic contre 14,0 % des familles isariennes et 15,6 % des familles axonaises. Par arrondissement, Amiens se dégage de nouveau avec près d'un allocataire sur cinq qui dispose de ressources inférieures aux trois quarts du Smic. Clermont, Montdidier et Château-Thierry sont les arrondissements qui présentent les plus faibles pourcentages de familles concernées (moins de 13 %), ce qui ressort sur la carte n° 2.

Autour du revenu

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
Revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal (en euro) en 2009	17 542	19 784	23 518	20 362	36 085	21 501	23 433
 Nombre de foyers fiscaux non imposés sur le revenu (pour 100 foyers fiscaux) en 2009	- (30,5 %)	161 068 (53,2 %)	188 101 (43,0 %)	161 831 (50,9 %)	- (58,0 %)	511 000 (48,3 %)	16 199 406 (45,7 %)
Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,5 Smic (pour 100 familles dont les ressources sont connues) au 31/12/2009	nd**	4 244 (5,6 %)	5 847 (5,9 %)	5 641 (7,3 %)	nd	15 732 (6,3 %)	nd
 Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,75 Smic (pour 100 familles dont les ressources sont connues) au 31/12/2009	nd	11 744 (15,6 %)	13 817 (14,0 %)	13 770 (17,9 %)	nd	39 331 (15,7 %)	nd

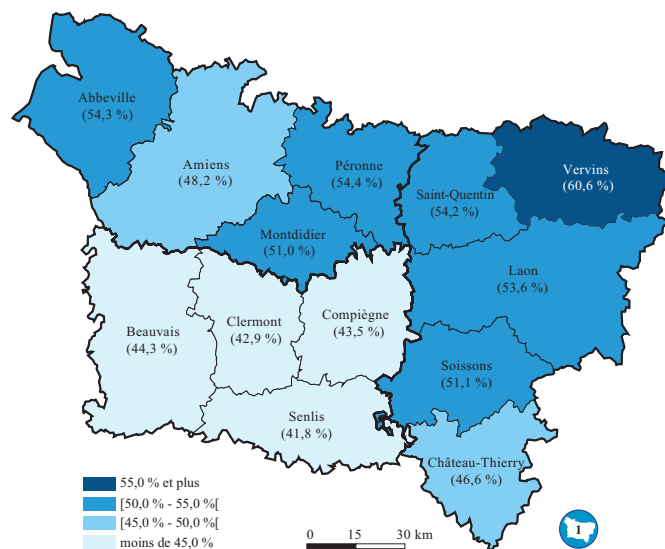
* minimum et maximum des départements de France hexagonale

** données non disponibles

Sources : Caf, DGI

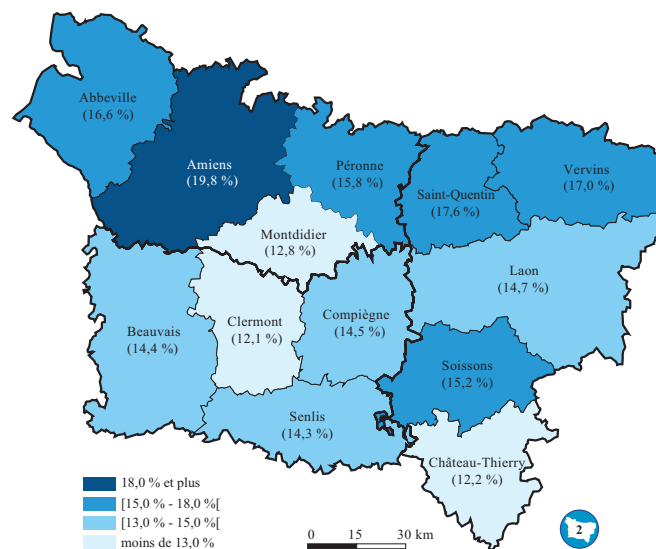
Emploi, fragilité professionnelle et revenu

Foyers fiscaux non imposés sur le revenu en 2009



Source : DGI

Familles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,75 Smic au 31 décembre 2009



Source : Caf

Éducation et scolarité

Au recensement de 2009, 1,7 % des jeunes picards âgés de 6 à 16 ans est déscolarisé contre 1,3 % en France hexagonale. Au niveau infra-régional, les disparités entre les arrondissements sont faibles, variant de 1,3 % et 2,1 %.

Lors du recensement, 43,7 % des Picards de 18-24 ans sont scolarisés, alors qu'au niveau national, un peu plus de la moitié des jeunes l'est (51,8 %). Le département de la capitale régionale présente une moyenne proche du niveau national (51,4 %) et dans l'Aisne, la scolarisation des 18-24 ans se chiffre à 37,5 %. À un niveau géographique plus fin, les taux les plus élevés sont observés dans les arrondissements où sont localisées les villes de la région accueillant des établissements d'enseignement supérieur : Amiens (60,8 %), Compiègne (45,4 %) et Beauvais (40,7 %).

Parmi les Picards de 20-29 ans sortis du système scolaire, 15,8 % sont pas ou peu diplômés (12,7 % en France hexagonale) et 27,5 % ont au moins un Bac+2 (34,8 % en France hexagonale). Au niveau des arrondissements, la part des 20-29 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés s'échelonne sur 3 points, de l'ordre de 14,5 % pour trois arrondissements à autour de 17,5 % pour quatre autres. La part des jeunes sortis du système scolaire diplômés d'un Bac+2 ou plus est la plus forte dans les arrondissements d'Amiens (34,2 %) et de Compiègne (31,1 %), où sont notamment situés des établissements d'enseignement supérieur. Cette part est la plus faible dans l'arrondissement de Vervins où moins d'un jeune sur



cinq a un Bac+2 ou un diplôme plus élevé (cf. carte n° 1).

En 2011, près de 19 100 jeunes âgés de 17 ans résidant en Picardie ont participé à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Un peu plus de 2 300 d'entre eux, soit 12,3 % présentent des difficultés de lecture. Celles-ci sont plus fréquemment observées chez les garçons (14,3 %) que chez les filles (10,2 %). De fortes disparités sont observées selon le lieu de domicile : alors que 8,1 % des filles et 12,2 % des garçons ont des difficultés de lecture dans l'Oise, ces proportions montent respectivement à 12,8 % et à 16,7 % dans l'Aisne. À l'échelle infra-départementale, cet indicateur varie du simple au double. Comme le montre la carte n° 2, l'arrondissement de Senlis présente la part de jeunes de 17 ans ayant des difficultés de lecture la plus faible : 7,8 %. Les maxima sont relevés dans les arrondissements de Vervins (18,6 %) et de Laon (16,0 %). Parmi ces jeunes ayant des difficultés de lecture, 2,9 % sont déscolarisés depuis plus d'un an, avec une proportion variant de 1,7 % dans l'Oise à 3,8 % dans l'Aisne (3,4 % dans la Somme - cf. encadré p. 24).

La part d'élèves scolarisés en Segpa est plus élevée en Picardie (4,4 %) que sur l'ensemble du pays (2,9 %). La moyenne régionale cache des différences entre les départements : avec 3,9 % d'élèves scolarisés en Segpa dans l'Oise (part la plus faible de la région) et 5,1 % dans l'Aisne (part la plus élevée).

Éducation et scolarité

Autour de la scolarité

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
Nombre de jeunes de 6-16 ans non scolarisés (pour 100 jeunes de 6-16 ans) au 1/01/2009	- (0,8 %)	1 331 (1,7 %)	1 963 (1,6 %)	1 418 (1,8 %)	- (2,0 %)	4 712 (1,7 %)	112 804 (1,3 %)
Nombre de jeunes de 18-24 ans scolarisés (pour 100 jeunes de 18-24 ans) au 1/01/2009	- (35,1 %)	16 226 (37,5 %)	28 292 (41,3 %)	28 768 (51,4 %)	- (71,0 %)	73 287 (43,7 %)	2 839 750 (51,8 %)
Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés (pour 100 jeunes de 20-29 ans non scolarisés) au 1/01/2009	- (6,6 %)	8 607 (16,2 %)	13 042 (15,8 %)	8 680 (15,5 %)	- (22,2 %)	30 328 (15,8 %)	750 126 (12,7 %)
 Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire avec un Bac+2 ou plus (pour 100 jeunes de 20-29 ans non scolarisés) au 1/01/2009	- (22,5 %)	12 716 (23,9 %)	23 809 (28,8 %)	16 162 (28,9 %)	- (68,0 %)	52 687 (27,5 %)	2 050 294 (34,8 %)
 Nombre de jeunes de 17 ans avec des difficultés de lecture (pour 100 jeunes de 17 ans ayant participé à la JDC) en 2011	nd**	742 (14,8 %)	870 (10,2 %)	735 (13,4 %)	nd	2 347 (12,3 %)	nd
Nombre de filles de 17 ans avec des difficultés de lecture (pour 100 filles de 17 ans ayant participé à la JDC) en 2011	nd	309 (12,8 %)	341 (8,1 %)	304 (11,4 %)	nd	954 (10,2 %)	nd
Nombre de garçons de 17 ans avec des difficultés de lecture (pour 100 garçons de 17 ans ayant participé à la JDC) en 2011	nd	433 (16,7 %)	529 (12,2 %)	431 (15,3 %)	nd	1 393 (14,3 %)	nd
Nombre d' élèves scolarisés en Sepga en premier cycle (pour 100 élèves scolarisés en premier cycle) en 2011	nd	1 422 (5,1 %)	1 682 (3,9 %)	1 290 (4,6 %)	nd	4 394 (4,4 %)	nd (2,9 %)**

* minimum et maximum des départements de France hexagonale Sources : Insee RP 2009, ministère de la Défense - DSN, rectorat de l'académie d'Amiens - DEPP

** données non disponibles

*** France entière

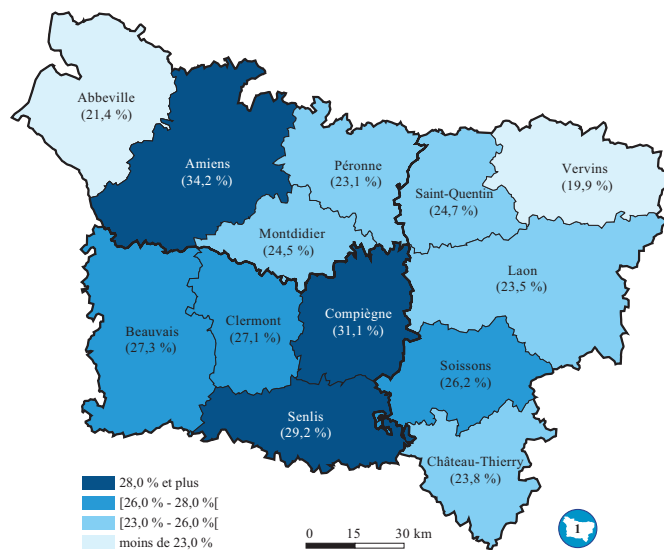
La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement et l'âge de 18 ans. En 2011, près de 22 500 jeunes domiciliés en Picardie ont participé à cette journée. Pour ne pas introduire de biais liés aux effets d'âge, les statistiques présentées dans ce document ne portent que sur les 19 071 jeunes âgés de 17 ans, soit 84,8 % des participants à la JDC.

Quatre profils de difficultés de lecture ont été établis.

Ainsi, 24,3 % des jeunes de 17 ans de Picardie présentant des difficultés de lecture les ont par le fait d'une absence de mécanismes efficaces de traitement des mots écrits et d'une compréhension très déficiente. Le second profil est celui des jeunes ayant un déficit de compréhension lié à un niveau lexical très faible, il concerne 18,5 % des jeunes de 17 ans ayant des difficultés de lecture. Le niveau lexical est correct mais la lecture est laborieuse par manque d'automatisme dans le traitement des mots pour 23,1 % des jeunes présentant des difficultés de lecture. Enfin, le dernier profil est celui des jeunes de 17 ans ayant une capacité à lire à voix haute, avec un niveau lexical correct mais avec une mauvaise compréhension, il rassemble 34,1 % des jeunes ayant des problèmes de lecture. Le premier profil est davantage représenté dans l'Aisne que dans l'Oise et la Somme (27,1 % contre 23,1 % et 22,9 %) alors que le troisième profil l'est, de façon moindre, dans l'Aisne (18,7 % par rapport à l'Oise (24,8 %) et à la Somme (25,6 %).

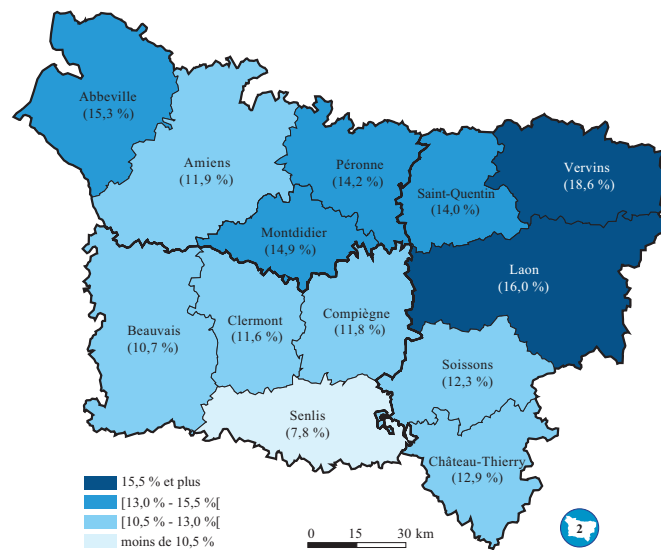
Éducation et scolarité

Jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire avec un Bac+2 ou plus au 1^{er} janvier 2009



Source : Insee RP 2009

Jeunes de 17 ans avec des difficultés de lecture en 2011



Source : Ministère de la Défense - DSN

Éducation et scolarité

La réussite au Baccalauréat toutes filières confondues se chiffre à 80,9 % dans l'académie d'Amiens contre 84,6 % au niveau national pour la session de 2012. Le taux de réussite le plus élevé (82,0 %) est enregistré dans le département de l'Oise (80,4 % dans l'Aisne et 79,7 % dans la Somme). Comme le montre la carte n° 1, le taux de réussite le plus faible (moins de 73 %) se retrouve dans l'arrondissement de Montdidier alors que deux arrondissements de l'Oise dépassent les 82 % : Beauvais et Compiègne mais ces taux restent inférieurs à celui observé au niveau national. Parmi les différentes filières, le Baccalauréat professionnel est celui qui enregistre les taux de réussite les plus faibles, avec une moyenne régionale de 74,5 % à la session de 2012 (77,8 % au niveau national). C'est le département de l'Aisne qui affiche la plus forte réussite (75,7 %) contre 74,5 % dans l'Oise et 73,3 % dans la Somme. Parmi les réussites les plus faibles, figurent avec moins de 70 %, l'arrondissement de Clermont (67,0 %) et surtout celui de Montdidier (58,4 %). Avec près de 82 %, l'arrondissement de Beauvais est le seul à franchir la barre des 80 %. Dans l'académie d'Amiens, huit candidats sur dix (79,6 %) ont obtenu leur Baccalauréat technologique à la session de 2012, soit un peu moins qu'au niveau national (83,5 %). L'Oise présente un taux de réussite (81,0 %) un peu plus élevé que l'Aisne (78,5 %) et la Somme (78,8 %). Au niveau des arrondissements, c'est celui de Vervins qui possède le taux de réussite le plus élevé avec près de 87 %. Les valeurs les plus faibles sont retrouvés sur les arrondissements de Saint-Quentin et de Clermont avec un peu plus de 70 %. Le taux de réussite au Baccalauréat général est de 86,4 % à la session de 2012 en Picardie, soit à un niveau inférieur à la moyenne nationale (89,6 %). L'Oise se distingue de nouveau des autres départements de la région avec un taux de réussite de 87,6 %

contre respectivement 86,0 % et 85,0 % pour l'Aisne et la Somme. Seul un arrondissement présente un taux de réussite inférieur à 80 % : Montdidier avec 76,3 %. À l'opposé, l'arrondissement de Péronne, voisin à ce dernier, est le seul à dépasser les 90 %.

Le CAP et le BEP présentent des cartographies différentes, chacun des trois départements présentant des valeurs faibles et des valeurs fortes en fonction du diplôme passé. Pour le CAP, peu de différences entre les trois départements sont retrouvées. Pourtant à un niveau géographique plus fin, des écarts sensibles sont observés. Ainsi un seul arrondissement est sous la barre des 80 % celui de Montdidier avec 76,7 % alors que la valeur la plus élevée est de l'ordre de 88 % dans l'arrondissement de Vervins.

Pour le BEP, la différence entre les départements est un peu plus élevée que pour le CAP mais reste mesurée. Toutefois, pour ce diplôme, les différences sont aussi importantes entre arrondissements. Le taux de réussite est minimal dans deux arrondissements pourtant forts différents pour d'autres indicateurs. En effet, seuls Senlis (68,5 %) et Vervins (66,4 %) sont sous la barre des 70 %. Deux arrondissements franchissent par contre celle des 80 % : Abbeville (80,5 %) et Beauvais (82,6 %).

Le BTS présente des écarts importants entre les trois départements : près de 5 points entre l'Aisne (75,5 %) et la Somme (80,2 %). Au niveau des arrondissements (cf. carte n° 2), les écarts entre extrêmes sont très élevés : près de 20 points. Trois arrondissements présentent en effet un taux de réussite sous les 73 % : Vervins (72,7 %), Soissons (72,3 %) et Péronne (72,1 %). À l'opposé, un arrondissement pourtant frontalier de ce dernier franchit la barre des 90 % : Montdidier (92,0 %).

Éducation et scolarité

Autour de la réussite aux examens

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
Nombre d' admis au CAP (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2012	nd**	1 771 (83,8 %)	1 994 (83,6 %)	1 680 (84,0 %)	nd	5 445 (83,8 %)	nd
Nombre d' admis au BEP (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2012	nd	1 326 (74,8 %)	1 576 (76,1 %)	1 303 (76,3 %)	nd	4 205 (75,8 %)	nd
1 Nombre d' admis au Baccalauréat toutes filières (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2012	nd	4 452 (80,4 %)	6 931 (82,0 %)	4 588 (79,7 %)	nd	15 971 (80,9 %)	580 937*** (84,6 %)
Nombre d' admis au Baccalauréat général (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2012	nd	1 874 (86,0 %)	3 426 (87,6 %)	2 192 (85,0 %)	nd	7 492 (86,4 %)	293 839*** (89,6 %)
Nombre d' admis au Baccalauréat technologique (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2012	nd	1 035 (78,5 %)	1 531 (81,0 %)	980 (78,8 %)	nd	3 546 (79,6 %)	120 553*** (83,5 %)
Nombre d' admis au Baccalauréat professionnel (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2012	nd	1 543 (75,7 %)	1 974 (74,5 %)	1 416 (73,3 %)	nd	4 933 (74,5 %)	166 545*** (77,8 %)
2 Nombre d' admis au BTS (pour 100 élèves présentés) pour la session de 2012	nd	731 (75,5 %)	1 153 (79,2 %)	1 060 (80,2 %)	nd	2 944 (78,6 %)	nd

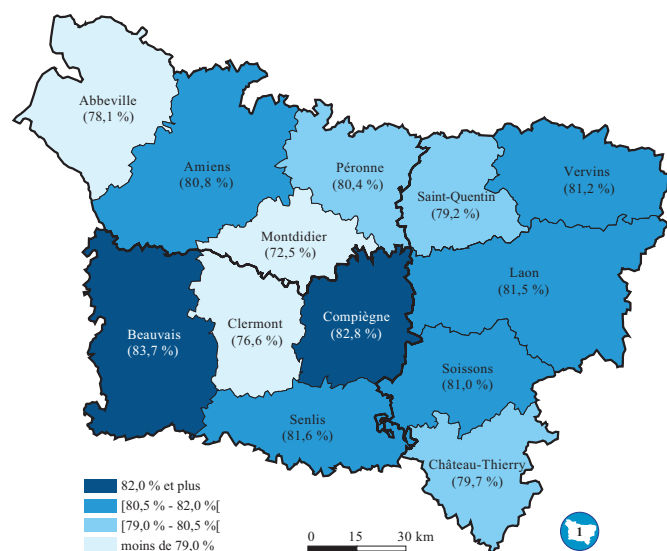
* minimum et maximum des départements de France hexagonale

** données non disponibles

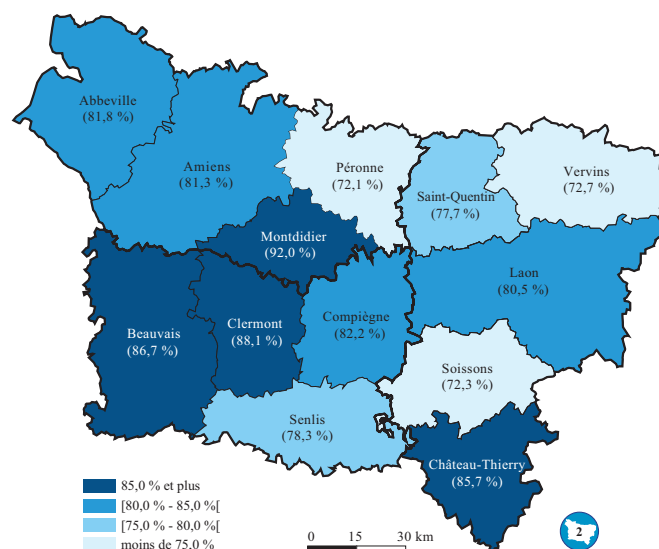
*** France entière

Source : Rectorat de l'académie d'Amiens - DEPP

Réussite au baccalauréat toutes filières pour la session de 2012



Réussite au BTS pour la session de 2012



Source : Rectorat de l'académie d'Amiens - DEPP

Source : Rectorat de l'académie d'Amiens - DEPP

Prestations de nature sociale

Au 31 décembre 2009, 43,5 % des ménages picards bénéficient d'une allocation de la Caf ou de la MSA, ce qui est 2 points au-dessus de la moyenne nationale (41,6 %). Cette part d'allocataires diffère peu entre les départements, allant de 42,5 % dans l'Oise à 44,4 % dans la Somme. C'est dans ce dernier département que l'amplitude au sein des arrondissements est la plus importante : celui d'Amiens présente ainsi la part la plus élevée de la région avec près d'un ménage sur deux allocataire et à l'inverse, deux autres arrondissements se situant sous la barre des 40 % (cf. carte n° 1).

À cette même date du 31 décembre 2009, près de 35 400 ménages picards bénéficient du RSA socle seul, soit 4,6 % des ménages contre 4,2 % dans l'Hexagone. Cet indicateur est plus faible dans l'Oise (4,1 %) que dans les deux autres départements de la région (4,9 % pour l'un et l'autre). Les taux les plus élevés sont enregistrés dans le nord de l'Aisne (5,9 % dans l'arrondissement de Vervins et 6,3 % dans celui de Saint-Quentin) ainsi que dans l'arrondissement d'Amiens (5,3 %), comme le souligne la carte n° 2. Les arrondissements de Clermont, de Château-Thierry et de Montdidier affichent à l'inverse les taux de bénéficiaires du RSA socle seul les plus faibles de la région (moins de 4 %).

Toujours fin 2009, près de 5 300 couples bénéficient du RSA socle, soit 1,1 % des couples en Picardie. Au niveau départemental, l'Oise présente un taux de 0,9 %, légèrement inférieur à celui enregistré dans l'Aisne et la Somme (1,3 % pour les deux). L'indicateur est maximal au nord de l'Aisne, dans les arrondissements de Vervins (2,2 %) et de Saint-Quentin (1,7 %). Il est plus de trois fois plus faible dans les arrondissements de Château-Thierry (0,5 %) et de Clermont (0,6 %).

Toujours à la même date, un peu plus de 13 500 familles monoparentales bénéficient du RSA socle en Picardie, soit 23,7 % des familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans. Des disparités sont relevées entre les départements picards avec un taux variant de 20,2 % dans l'Oise à 27,0 % dans l'Aisne. Ces écarts se retrouvent au niveau des arrondissements comme le montre la carte n° 3. En effet, 32 % des familles monoparentales perçoivent le RSA socle dans le nord de l'Aisne (dans les arrondissements de Saint-Quentin et de Vervins). À l'inverse, les taux les plus faibles sont enregistrés dans les arrondissements du sud de la région, notamment dans ceux de Clermont, de Château-Thierry et de Senlis (entre 16 % et 18 %).

Au 31 décembre 2009, près de 5 800 femmes isolées perçoivent le RSA socle en Picardie, soit 1,1 % des femmes âgées de 25-64 ans. Le taux féminin est proche de la moyenne nationale (1,2 %) avec des écarts faibles entre les départements. Au niveau des arrondissements, l'indicateur varie de 0,6 % dans celui de Clermont à

1,7 % dans celui de Saint-Quentin.

À la même date, plus de 10 800 hommes isolés touchent le RSA socle, soit un pourcentage (2,2 %) doublé par rapport à celui des femmes et un différentiel un peu plus marqué avec le niveau national. Avec 2,6 %, la Somme est le département où ce taux est le plus important, tout en étant égal à celui enregistré au niveau national. L'arrondissement d'Amiens avec 3,2 % affiche notamment le taux le plus élevé de la région tout en étant frontalier d'un arrondissement samarien qui possède un des taux les plus faibles de Picardie : Montdidier avec 1,4 %. Ce pourcentage est le second le plus faible des arrondissements de Picardie après celui de Château-Thierry (1,3 %), au même niveau que celui de Clermont.

Au 31 décembre 2009, près d'un quart des Picards (24,7 %) bénéficiant du RSA socle ne dispose d'aucune autre ressource. Ce taux est un peu plus faible que la moyenne hexagonale (27,4 %), le département de l'Oise étant le seul à se situer au niveau national. L'Aisne enregistre un pourcentage inférieur avec environ un allocataire du RSA socle sur cinq qui ne dispose que de cette allocation comme ressource. Les tendances départementales se retrouvent au niveau plus fin. La part d'allocataires du RSA socle ne percevant que cette allocation est plus importante dans les arrondissements de l'Oise (entre 25,7 % dans celui de Beauvais et 29,1 % dans celui de Senlis), et plus faible dans ceux de l'Aisne (entre 18,8 % à Vervins et de 23,1 % dans celui de Soissons).

Au 31 décembre 2009, le RSA activité est attribué à près de 16 300 allocataires, soit 2,1 % des ménages picards ce qui est sensiblement supérieur au taux enregistré en France hexagonale (1,6 %). Au niveau départemental, cette valeur s'échelonne de 1,5 % dans l'Oise à 2,7 % dans l'Aisne (2,3 % dans la Somme). Les allocataires du RSA activité sont davantage représentés dans le nord de l'Aisne, avec des valeurs supérieures à 2,7 % dans les arrondissements de Vervins, de Saint-Quentin et de Laon. Les taux d'allocataires les plus faibles sont logiquement retrouvés dans les arrondissements de l'Oise. C'est en effet ce département qui présente la moyenne départementale la plus faible, avec des pourcentages au niveau des arrondissements tous inférieurs à 1,8 %.

Au 31 décembre 2009, un peu plus de 4 800 familles monoparentales picardes bénéficient du RSA activité, soit 8,4 % des familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans. L'Oise se démarque avec un taux d'allocataires de 6,8 %, soit environ 3 points de moins que dans l'Aisne et la Somme. À l'échelle infra-départementale, les taux les plus importants se retrouvent dans les arrondissements de Saint-Quentin (10,4 %) et de Péronne (10,7 %). Dans tous les arrondissements de l'Aisne et de la Somme, au moins 9 % des familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans touchent le RSA activité alors que le maximum enregist-

Prestations de nature sociale

tré dans l'Oise est de 7,6 % (arrondissement de Beauvais).

Au 31 décembre 2009, le RSA activité est versé à près de 12 800 Picards âgés de 25-49 ans, soit 2,0 % des Picards de ce groupe d'âge. L'Aisne et la Somme enregistrent des taux près de deux fois plus élevés que l'Oise (respectivement 2,7 % et 2,4 % contre 1,3 %). Ce taux est particulièrement important dans le nord de l'Aisne avec plus de 3 % dans les arrondissements de Saint-Quentin et de Vervins. Les quatre arrondissements isariens présentent les plus faibles taux avec 1,5 % au maximum. Dans la Somme, l'arrondissement de Montdidier présente un taux plus bas (1,8 %) que les trois autres arrondissements du département (2,4 % ou plus).

Au 31 décembre 2009, un peu plus de 8 400 allocataires perçoivent le RSA majoré en Picardie, soit 14,7 pour 100 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans. Le département de l'Oise (12,5 %) présente un indicateur proche de la moyenne nationale (12,4 %) alors que l'Aisne affiche la moyenne départementale la plus haute (17,3 %). Comme le souligne la carte n° 4, le nord de l'Aisne se démarque de nouveau avec des indicateurs élevés, tels ceux des arrondissements de Vervins et de Saint-Quentin (respectivement 18,9 % et 20,7 %).







Au 31 décembre 2009, la Picardie compte plus de 46 000 bénéficiaires de la CMU de base, soit 2,4 % de sa population. Ce pourcentage est plus important dans la Somme (3,4 %) que dans l'Aisne et l'Oise (respectivement 2,1 % et 1,9 %). Au niveau infra-départemental (cf. carte n° 5), les arrondissements de Clermont et de Château-Thierry se distinguent par un faible taux (1,5 %) à l'inverse de ceux d'Amiens (5,0 %) et de Beauvais (3,6 %)*.

Le taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire s'élève à 6,4 % au 31 décembre 2009 en Picardie. Des différences sont observées entre les départements avec un taux fluctuant entre 4,8 % dans l'Oise et 8,0 % dans la Somme (7,0 % dans l'Aisne). Au niveau infra-départemental, la part de bénéficiaires de la CMU complémentaire est plus élevée dans le nord de la région, avec pour les maxima, les arrondissements de Saint-Quentin (9,4 %), de Vervins (8,8 %) et d'Amiens (8,7 % - cf. carte n° 6). Tout comme pour la CMU de base, les taux les plus faibles sont enregistrés dans les arrondissements de Château-Thierry et de Clermont (respectivement 3,2 % et 3,4 %)*.

* Voir précision référencée *** p. 31

Prestations de nature sociale

Autour des prestations sociales

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
 Nombre d' allocataires (pour 100 ménages) au 31/12/2009	nd**	97 948 (43,9 %)	133 402 (42,5 %)	105 793 (44,4 %)	nd	337 143 (43,5 %)	11 178 274 (41,6 %)
 Nombre d' allocataires du RSA socle seul (pour 100 ménages) au 31/12/2009	nd	10 876 (4,9 %)	12 807 (4,1 %)	11 714 (4,9 %)	nd	35 397 (4,6 %)	1 136 979 (4,2 %)
Nombre de couples allocataires du RSA socle (pour 100 couples) au 31/12/2009	nd	1 694 (1,3 %)	1 831 (0,9 %)	1 753 (1,3 %)	nd	5 278 (1,1 %)	nd
 Nombre de familles monoparentales allocataires du RSA socle (pour 100 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 31/12/2009	nd	4 424 (27,0 %)	4 825 (20,2 %)	4 309 (25,2 %)	nd	13 558 (23,7 %)	nd
Nombre de femmes isolées allocataires du RSA socle (pour 100 femmes de 25-64 ans) au 31/12/2009	nd	1 856 (1,3 %)	2 053 (1,0 %)	1 865 (1,2 %)	nd	5 774 (1,1 %)	201 223 (1,2 %)
Nombre de hommes isolés allocataires du RSA socle (pour 100 hommes de 25-64 ans) au 31/12/2009	nd	2 917 (2,1 %)	4 127 (1,9 %)	3 786 (2,6 %)	nd	10 830 (2,2 %)	416 412 (2,6 %)
Nombre d' allocataires du RSA socle seul ne percevant que le RSA socle (pour 100 allocataires du RSA socle) au 31/12/2009	nd	2 155 (20,1 %)	3 484 (27,7 %)	2 965 (25,6 %)	nd	8 604 (24,7 %)	306 234 (27,4 %)
Nombre d' allocataires du RSA activité (pour 100 ménages) au 31/12/2009	nd	6 004 (2,7 %)	4 733 (1,5 %)	5 553 (2,3 %)	nd	16 290 (2,1 %)	422 247 (1,6 %)
Nombre de familles monoparentales allocataires du RSA activité (pour 100 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 31/12/2009	nd	1 607 (9,8 %)	1 624 (6,8 %)	1 601 (9,4 %)	nd	4 832 (8,4 %)	nd
Nombre d' allocataires de 25-49 ans du RSA activité (pour 100 personnes de 25-49 ans) au 31/12/2009	nd	4 675 (2,7 %)	3 648 (1,3 %)	4 424 (2,4 %)	nd	12 747 (2,0 %)	nd
 Nombre d' allocataires du RSA majoré (pour 100 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 31/12/2009	nd	2 838 (17,3 %)	2 971 (12,5 %)	2 598 (15,2 %)	nd	8 407 (14,7 %)	238 945 (12,4 %)
 Nombre de bénéficiaires de la CMU de base (pour 100 habitants) au 31/12/2009	- (0,8)	11 156 (2,1 %)	15 495 (1,9 %)	19 383 (3,4 %)	- (6,5)	46 034 (2,4 %)	1 731 205*** (2,8 %)
 Nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire (pour 100 habitants) au 31/12/2009	- (2,5)	7 556 (7,0 %)	38 872 (4,8 %)	45 309 (8,0 %)	- (10,5)	121 737 (6,4 %)	3 547 424*** (5,7 %)

* minimum et maximum des départements de France hexagonale

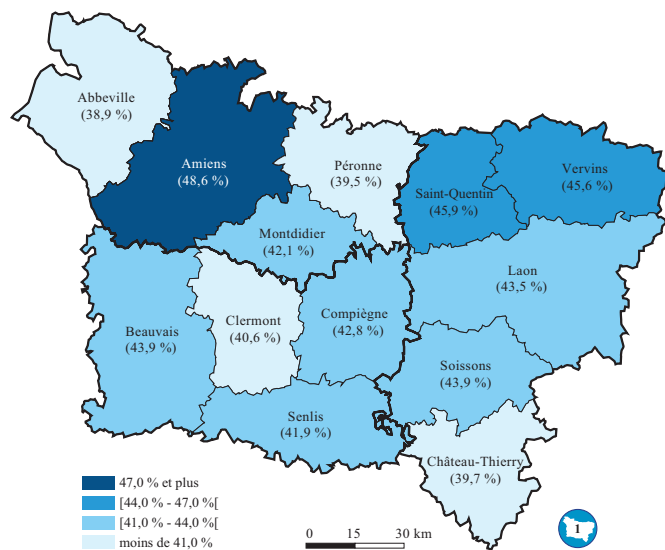
Sources : Caf, Drees - Statiss, MSA, Insee RP 2009

** données non disponibles

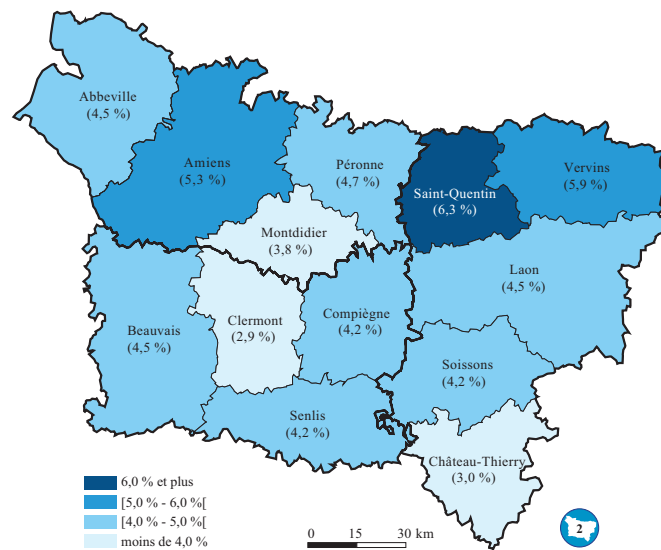
*** pour les données par arrondissements, la source des données diffère. Avec la même source que pour les arrondissements, les valeurs régionales s'élèvent à 2,9 % pour la CMU de base (2,5 % dans l'Aisne et dans l'Oise et 4,0 % dans la Somme) et à 6,4 % pour la CMU complémentaire (6,8 % dans l'Aisne, 5,0 % dans l'Oise et 7,8 % dans la Somme - valeurs non disponibles à l'échelon national).

Prestations de nature sociale

Ensemble des allocataires au 31 décembre 2009



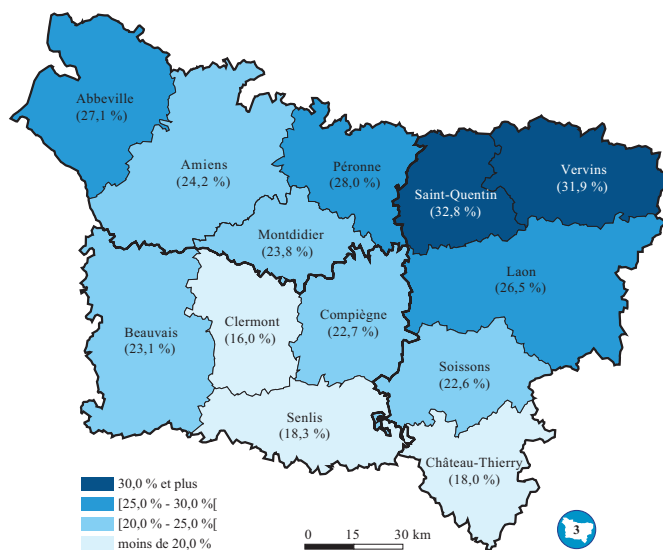
Allocataires du RSA seul au 31 décembre 2009



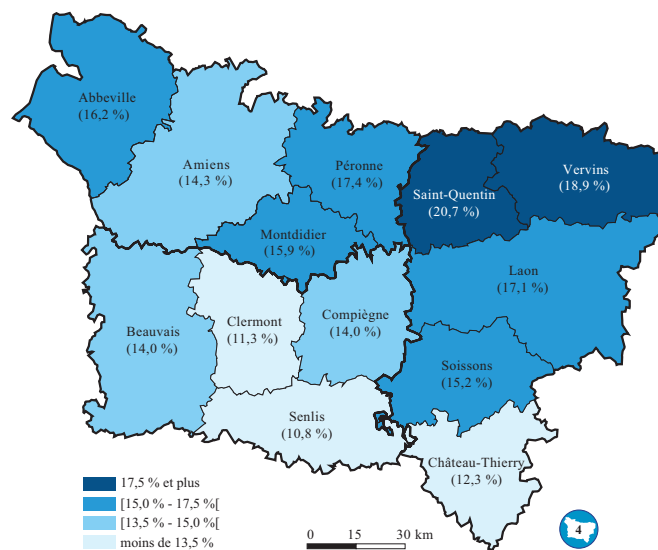
Sources : Caf, MSA, Insee RP 2009

Sources : Caf, MSA, Insee RP 2009

Allocataires du RSA socle pour les familles monoparentales au 31 décembre 2009



Allocataires du RSA majoré au 31 décembre 2009

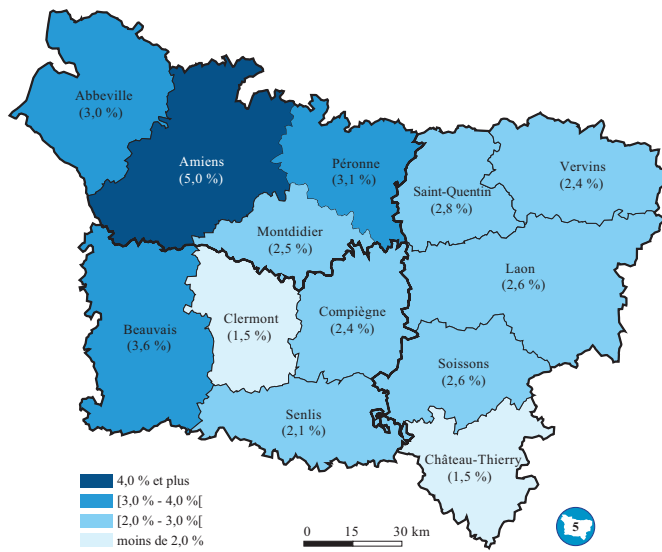


Sources : Caf, MSA, Insee RP 2009

Sources : Caf, MSA, Insee RP 2009

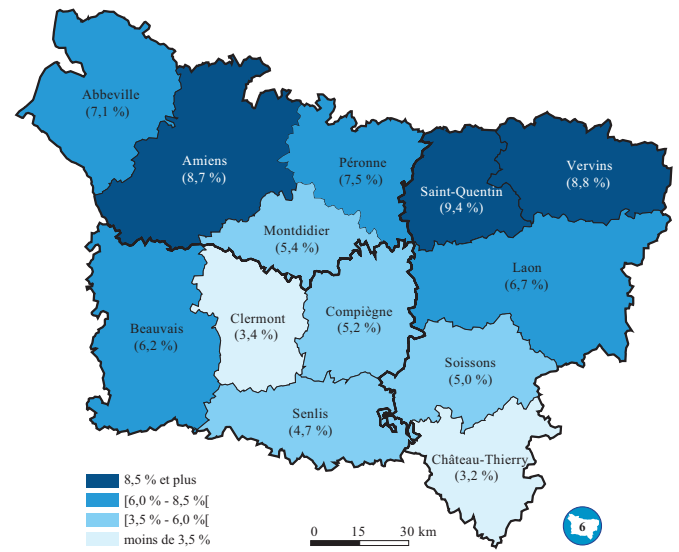
Prestations de nature sociale

**Bénéficiaires de la CMU de base
au 31 décembre 2009**



Sources : Cnam, MSA, RSI, Insee RP 2009

**Bénéficiaires de la CMU complémentaire
au 31 décembre 2009**



Sources : Cnam, MSA, RSI, Insee RP 2009

Logement

Au recensement de 2009, près de 11 500 résidences principales sans confort (n'ayant ni douche ni baignoire) sont dénombrées en Picardie, soit 1,5 % des résidences principales. La Somme est le département qui en compte le plus, avec 2,2 % de résidences principales sans confort, à l'inverse de l'Oise qui en compte le moins (0,8 %). Les arrondissements présentant les proportions de résidences principales sans confort les plus élevées sont ceux d'Abbeville et de Vervins (2,9 %), les deux étant situées au nord de la région. Les pourcentages les plus faibles sont retrouvés dans les arrondissements isariens de Senlis et de Compiègne (0,6 % et 0,8 %).

Sur le territoire picard, plus de 137 000 logements sociaux sont dénombrés en 2011, soit un taux de 17,7 logements sociaux pour 100 résidences principales. Ce taux est le plus élevé dans l'Oise (19,5 %) et équivalent à la moyenne régionale dans l'Aisne (17,6 %). La Somme affiche le taux de logements sociaux le plus faible (15,4 %), par ailleurs inférieur à la moyenne nationale (16,3 %). Ces disparités se retrouvent au niveau des arrondissements, comme le souligne la carte n° 1. Les taux de logements sociaux les plus importants sont relevés dans les arrondissements de Senlis (23,7 %), de Soissons (22,0 %) et dans celui d'Amiens (20,3 %). Les arrondissements de Compiègne, de Laon, de Beauvais et de Saint-Quentin présentent également des taux élevés. Les taux de logements sociaux les plus faibles sont relevés dans les zones rurales de la Somme. Ainsi, hormis celui d'Amiens, les autres arrondissements de la Somme disposent de près de 10 % de logements sociaux.

En France hexagonale, 15,5 % des logements sociaux sont des logements individuels en 2011. Ce taux est plus élevé en Picardie (20,6 %), notamment du fait des proportions des départements de l'Aisne (24,8 %) et de la Somme (25,6 %), l'Oise affichant une part de logements sociaux individuels équivalente à la moyenne nationale (15,0 %). De fortes disparités sont observées entre les arrondissements puisque la proportion de logements sociaux individuels varie de 7,8 % dans l'arrondissement de Senlis à 48,6 % dans l'arrondissement de Montdidier. Dans le sud de la région et dans l'arrondissement d'Amiens, moins d'un logement social sur quatre est un logement individuel. Les parts de logements sociaux individuels les plus élevées sont enregistrées dans les arrondissements de Péronne (48,3 %) et de Montdidier (48,6 %), où étaient constatés les taux de logements sociaux les plus faibles. De même, dans les arrondissements d'Abbeville et de Vervins près de 40 %

des logements sociaux sont individuels.

En Picardie, environ 176 000 ménages touchent, au 31 décembre 2009, une aide pour se loger, soit l'aide personnalisée au logement (APL), soit l'allocation de logement à caractère social (ALS) ou l'allocation de logement à caractère familial (ALF). Rapporté au nombre de ménages, cet effectif porte le taux d'allocataires à 22,7 % en Picardie, niveau similaire à la moyenne nationale (22,8 %). Le taux d'allocataires d'une aide au logement est plus élevé dans l'Aisne (24,6 %) et dans la Somme (24,9 %) que dans l'Oise (19,7 %). La part de bénéficiaires d'une allocation logement est maximale dans l'arrondissement d'Amiens (29,4 %) et minimale dans celui de Clermont (16,0 %). Le nord de l'Aisne compte également de forts taux d'allocataires d'une aide au logement (cf. carte n° 2).

Au 31 décembre 2009, 10,9 % des ménages picards disposent de l'APL, soit une part supérieure d'un peu plus d'1 point au taux national. Le taux de bénéficiaires de l'APL dans la Somme est équivalent à la valeur nationale (9,7 %) alors que les départements de l'Aisne et de l'Oise comptent tous les deux 11,5 % d'allocataires. Au niveau des arrondissements, les taux les plus élevés sont recueillis dans ceux de Soissons, de Saint-Quentin et d'Amiens. Ce dernier se démarque des autres arrondissements samariens avec un taux de 12,1 % contre moins de 8 % dans les trois autres arrondissements de ce département. Ce sont d'ailleurs ces arrondissements qui présentent les taux les plus faibles de la région.

L'ALS est versée à 6,6 % des ménages picards au 31 décembre 2009, soit moins que sur l'ensemble du territoire (8,5 %). De fortes disparités sont relevées entre les départements avec une part de bénéficiaires de l'ALS comprise entre 4,3 % dans l'Oise et 9,8 % dans la Somme (6,4 % dans l'Aisne). L'arrondissement de la capitale régionale concentre une part importante des bénéficiaires de l'ALS. En effet, 13,1 % des ménages de cet arrondissement bénéficient de l'ALS contre moins de 8 % dans les autres de la région. L'ALF compte au 31 décembre 2009 moins d'allocataires que les deux précédentes allocations puisqu'elle concerne 5,2 % des ménages picards, valeur légèrement supérieure à celle observée à l'échelle nationale (4,6 %). Le département de l'Oise présente le taux le plus faible (4,0 %) et l'Aisne le plus élevé (6,7 %). Les arrondissements de Vervins, Saint-Quentin, Péronne et Montdidier comptent plus de 7 % d'allocataires. Quant aux taux les plus faibles, ils sont enregistrés dans les arrondissements de Compiègne et de Senlis (moins de 4 %).

Autour du logement

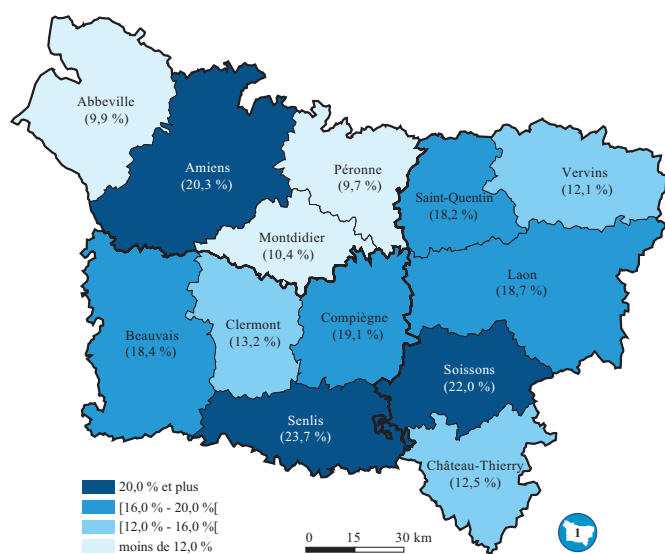
	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
Nombre de résidences principales sans confort (pour 100 résidences principales) au 1/01/2009	- (0,3 %)	3 699 (1,7 %)	2 599 (0,8 %)	5 136 (2,2 %)	- (2,7 %)	11 433 (1,5 %)	216 197 (0,8 %)
1 Nombre de logements sociaux (pour 100 résidences principales) en 2011	- (5,1 %)	39 181 (17,6 %)	61 297 (19,5 %)	36 778 (15,4 %)	- (33,1 %)	137 256 (17,7 %)	4 391 234 (16,3 %)
Nombre de logements sociaux individuels (pour 100 logements sociaux) en 2011	- (0,2 %)	9 714 (24,8 %)	9 173 (15,0 %)	9 405 (25,6 %)	- (57,5 %)	28 292 (20,6 %)	682 655 (15,5 %)
2 Nombre d' allocataires ayant droit à une allocation logement (pour 100 ménages) au 31/12/2009	nd**	54 862 (24,6 %)	61 911 (19,7 %)	59 235 (24,9 %)	nd	176 008 (22,7 %)	6 119 500 (22,8 %)
Nombre d' allocataires de l'APL (pour 100 ménages) au 31/12/2009	nd	25 714 (11,5 %)	36 038 (11,5 %)	23 088 (9,7 %)	nd	84 840 (10,9 %)	2 611 660 (9,7 %)
Nombre d' allocataires de l'ALS (pour 100 ménages) au 31/12/2009	nd	14 229 (6,4 %)	13 346 (4,3 %)	23 334 (9,8 %)	nd	50 909 (6,6 %)	2 276 879 (8,5 %)
Nombre d' allocataires de l'ALF (pour 100 ménages) au 31/12/2009	nd	14 919 (6,7 %)	12 527 (4,0 %)	12 813 (5,4 %)	nd	40 259 (5,2 %)	1 230 961 (4,6 %)

* minimum et maximum des départements de France hexagonale

** données non disponibles

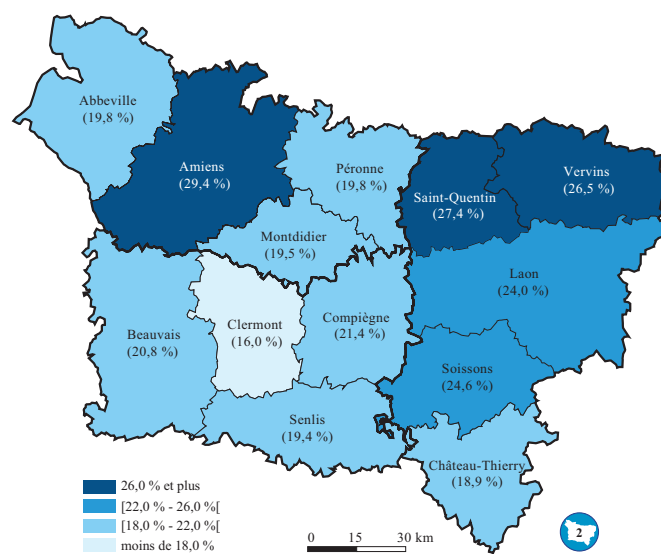
Sources : Caf, Insee RP 2009, MSA, RPLS 2011

Logements sociaux en 2011



Sources : RPLS 2011, Insee RP 2009

Allocataires ayant droit à une allocation logement au 31 décembre 2009



Sources : Caf, MSA, Insee RP 2009

Personnes handicapées

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est destinée à soutenir les adultes en situation de handicap en leur apportant un revenu d'existence pour faire face aux dépenses quotidiennes.

Au 31 décembre 2009, la Picardie compte 3,2 bénéficiaires de l'AAH pour 100 personnes âgées de 20 à 59 ans, taux sensiblement supérieur au niveau national (2,6 %). Des différences sont observées entre les départements, le taux s'échelonnant de 2,6 % dans l'Oise à 4,0 % dans l'Aisne. Les plus forts taux par arrondissements sont enregistrés dans le nord de l'Aisne, notamment dans celui de Vervins où le taux est double de la moyenne nationale (cf. carte n° 1). Dans le sud de la région, deux arrondissements affichent des taux inférieurs à la moyenne nationale, il s'agit des arrondissements de Château-Thierry (2,5 %) et de Senlis (2,4 %).

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) apporte un soutien aux parents à charge d'un enfant en situation de handicap. Au 31 décembre 2009, la Picardie compte 1,0 bénéficiaire de l'AEEH pour 100 personnes de moins de 20 ans, taux équivalent à la moyenne nationale. L'Aisne se démarque des deux autres départements avec un taux de 1,5 %, soit 0,6 point de plus que dans l'Oise et dans la Somme. Cette disparité se retrouve au niveau des arrondissements puisque ce sont les cinq arrondissements de l'Aisne qui présentent les plus forts taux, tous supérieurs ou égaux à 1,2 % mais décroissants selon l'axe nord-sud du département (cf. carte n° 2). Des taux plus faibles sont relevés dans la Somme et l'Oise, s'échelonnant de 0,7 % dans l'arrondissement de Compiègne à 1,0 % dans celui de Senlis.

Personnes handicapées

Autour des allocations pour personnes handicapées

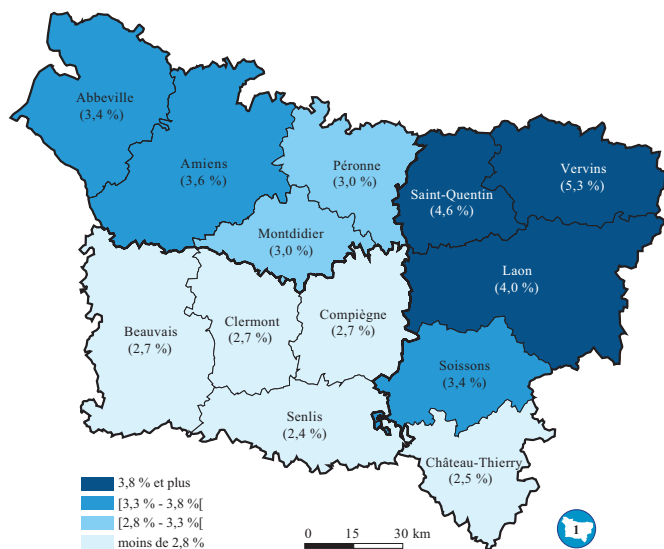
	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
1 Nombre d' allocataires de l'AAH (pour 100 personnes de 20-59 ans) au 31/12/2009	nd**	11 153 (4,0 %)	11 421 (2,6 %)	10 264 (3,4 %)	nd	32 838 (3,2 %)	853 219 (2,6 %)
2 Nombre d' allocataires de l'AEEH (pour 100 personnes de moins de 20 ans) au 31/12/2009	nd	2 071 (1,5 %)	1 870 (0,9 %)	1 243 (0,9 %)	nd	5 184 (1,0 %)	159 212 (1,0 %)

* minimum et maximum des départements de France hexagonale

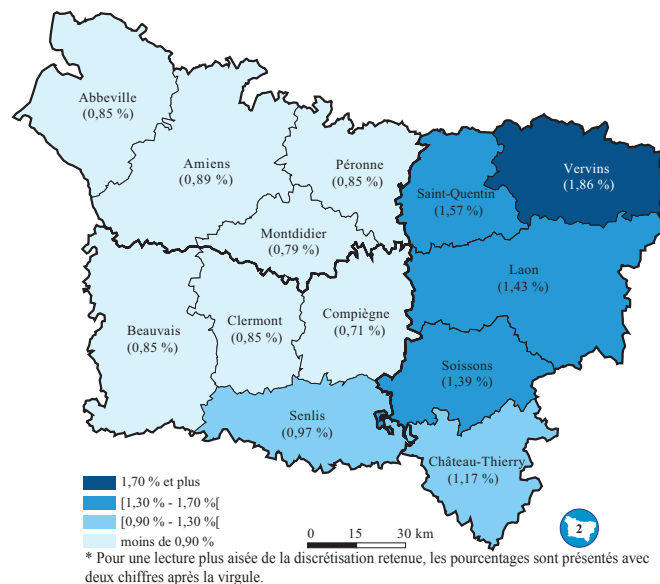
** données non disponibles

Sources : Caf, MSA, Insee RP 2009

Allocataires de l'AAH au 31 décembre 2009



Allocataires de l'AEEH au 31 décembre 2009*



Sources : Caf, MSA, Insee RP 2009

Sources : Caf, MSA, Insee RP 2009

Enfance et familles

Les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans représentent plus d'une famille sur deux. La part de ces familles est un peu plus importante en région (53,5 %) qu'au niveau national (51,9 %). Au niveau infra-départemental, deux arrondissements, situé dans la Somme, présentent une part de famille avec enfant(s) de moins de 25 ans inférieurs à 50 % (Abbeville et Péronne). Les arrondissements de l'Oise enregistrent les pourcentages les plus importants, avec un maximum de 57,6 % pour celui de Senlis.

Que ce soit aux niveaux national, régional ou départemental, une famille sur cinq avec enfant(s) de moins de 25 ans environ est constituée d'un seul parent. À l'échelle infra-départementale (cf. carte n° 1), la part de famille monoparentale avec enfant(s) de moins de 25 ans varie de 16,6 % dans l'arrondissement de Clermont à 22,9 % dans celui d'Amiens.

Que ce soit aux niveaux régional ou national, un peu plus de neuf référents de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sur dix sont actifs (91,3 % en Picardie et 91,8 % en France). Cette part est un peu plus faible dans l'Aisne (90,5 %) et notamment dans les arrondissements de Saint-Quentin (88,5 %) et de Vervins (89,1 %). Les agriculteurs exploitants représentent environ 2 % des référents de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, et ce aussi bien en région qu'en France. Ils sont plus nombreux dans l'Aisne (2,5 %) et dans la Somme (2,6 %) que dans l'Oise (1,1 %). La part de référents agriculteurs exploitants varie entre 0,6 % dans l'arrondissement de Senlis et 5,9 % dans celui de Vervins.

Le référent des familles picardes avec enfant(s) de moins de 25 ans est artisan, commerçant ou chef d'entreprise dans moins de 6 % des cas. Ce taux varie de 5,4 % dans la Somme à 6,2 % dans l'Oise (5,9 % dans l'Aisne). À un niveau géographique plus fin, la part de référent artisan, commerçant ou chef d'entreprise est comprise entre 4,8 % dans l'arrondissement d'Amiens et 6,8 % dans celui de Beauvais. Dans tous les arrondissements, cette part est inférieure à la moyenne nationale (7,7 %).

La catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures rassemblent 11,5 % des référents de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, soit plus de 5 points de moins que la moyenne nationale (16,8 %). Ils sont plus nombreux dans l'Oise (14,1 %) que dans l'Aisne (8,4 %) et la Somme (10,6 %). Ces différences

sont encore plus marquées au niveau infra-régional avec un minimum de 5,1 % dans l'arrondissement de Vervins et un maximum de 17,1 % dans celui de Senlis, seul arrondissement dépassant la moyenne nationale (cf. carte n° 2).

Un référent d'une famille picarde avec enfant(s) de moins de 25 ans sur cinq est de profession intermédiaire (20,2 % soit 1 point de moins que la moyenne nationale). Cette part s'échelonne de 18,2 % dans l'Aisne à 22,1 % dans l'Oise (19,3 % dans la Somme). L'analyse infra-départementale révèle des écarts prononcés avec un minimum de 14,3 % dans l'arrondissement de Vervins et un maximum de 24,1 % dans celui de Clermont.

Les familles dont la personne de référence est employée, représentent 16,1 % des foyers avec enfant(s) de moins de 25 ans. Peu de différences sont relevées entre les départements. Par arrondissement, la proportion varie de 13,7 % dans celui de Montdidier à 17,9 % dans celui de Laon.

Dans les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, le référent est ouvrier dans 35,7 % des cas, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (27,9 %). Il existe des différences au sein de la région, la part de référent ouvrier s'échelonnant de 32,5 % dans l'Oise à 39,2 % dans l'Aisne (37,3 % dans la Somme). À un niveau géographique plus fin, les écarts sont plus marqués, avec un minimum de 28,6 % dans l'arrondissement de Senlis et un maximum de 45,4 % dans celui de Péronne. Tous les arrondissements picards présentent des indicateurs plus élevés que la moyenne nationale (cf. carte n° 3).

Pour 5,1 % des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans, le référent est inactif non retraité en Picardie. Seul le département de l'Oise (4,2 %) présente une proportion de référent sans activité inférieure à la moyenne nationale (4,7 %). Comme le montre la carte n° 4, les arrondissements du nord de l'Aisne et d'Amiens présentent les plus fortes proportions (5,9 % ou plus), ceux de Saint-Quentin et de Vervins approchant même les 8 %.

Enfin, la catégorie des retraités représente 3,5 % des référents de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans en Picardie comme dans l'Hexagone. Par département, cette part s'échelonne de 3,3 % dans l'Aisne à 3,8 % dans l'Oise. Au niveau des arrondissements, celui de Senlis se distingue par la plus forte part (4,2 %), les plus petites étant de l'ordre de 3 % dans plusieurs arrondissements.

Enfance et familles

Autour de la situation des familles

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans (pour 100 familles) au 1/01/2009	- (39,1 %)	79 421 (52,2 %)	125 498 (55,8 %)	82 737 (51,5 %)	- (64,2 %)	287 656 (53,5 %)	8 934 451 (51,9 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	147 948	232 499	149 635	-	530 082	16 210 783
1 Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1/01/2009	- (13,3 %)	16 361 (20,6 %)	23 839 (19,0 %)	17 080 (20,6 %)	- (29,2 %)	57 280 (19,9 %)	1 925 546 (21,6 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	27 566	39 201	27 948	-	94 715	3 105 499
Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est agriculteur exploitant (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1/01/2009	- (0,0 %)	1 998 (2,5 %)	1 427 (1,1 %)	2 160 (2,6 %)	- (12,7 %)	5 584 (1,9 %)	178 850 (2,0 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	3 804	2 753	4 019	-	10 575	335 423
Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est artisan, commerçant ou chef d'entreprise (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1/01/2009	- (5,0 %)	4 677 (5,9 %)	7 782 (6,2 %)	4 478 (5,4 %)	- (12,7 %)	16 937 (5,9 %)	688 785 (7,7 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	8 655	14 892	8 282	-	31 828	1 283 214
2 Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1/01/2009	- (7,9 %)	6 634 (8,4 %)	17 752 (14,1 %)	8 778 (10,6 %)	- (41,1 %)	33 165 (11,5 %)	1 502 041 (16,8 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	12 002	33 109	15 924	-	61 036	2 758 188
Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est de profession intermédiaire (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1/01/2009	- (16,1 %)	14 447 (18,2 %)	27 691 (22,1 %)	15 933 (19,3 %)	- (25,4 %)	58 070 (20,2 %)	1 890 206 (21,2 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	25 447	49 264	27 401	-	102 112	3 297 314
Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est employé (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1/01/2009	- (11,5 %)	13 021 (16,4 %)	20 105 (16,0 %)	13 192 (15,9 %)	- (22,9 %)	46 319 (16,1 %)	1 447 256 (16,2 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	22 977	35 695	22 601	-	81 272	2 491 416
3 Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est ouvrier (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1/01/2009	- (10,4 %)	31 135 (39,2 %)	40 742 (32,5 %)	30 820 (37,3 %)	- (40,4 %)	102 697 (35,7 %)	2 493 928 (27,9 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	61 091	78 801	58 085	-	197 978	4 752 343
4 Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est inactif non retraité (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1/01/2009	- (2,4 %)	4 919 (6,2 %)	5 286 (4,2 %)	4 594 (5,6 %)	- (9,3 %)	14 799 (5,1 %)	417 385 (4,7 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	10 213	10 621	9 397	-	30 230	829 528
Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est retraité (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 1/01/2009	- (2,3 %)	2 590 (3,3 %)	4 714 (3,8 %)	2 782 (3,4 %)	- (5,7 %)	10 085 (3,5 %)	315 999 (3,5 %)
<i>Nombre d'enfants vivant dans ces familles</i>	-	3 759	7 366	3 926	-	15 051	463 359

* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Source : Insee RP 2009

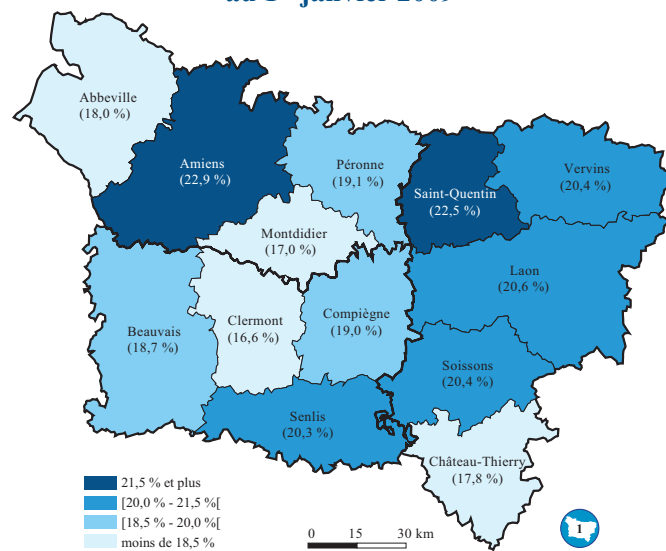
Une famille au sens de l'Insee est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant leur(s) enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son(ses) enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.

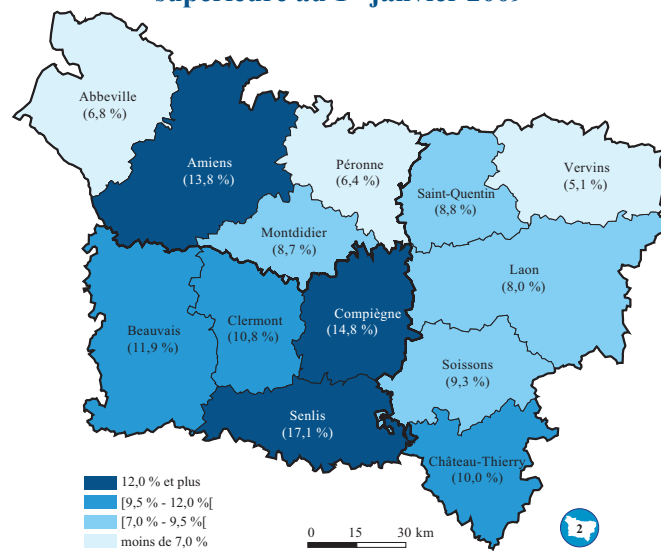
Enfance et familles

Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1^{er} janvier 2009



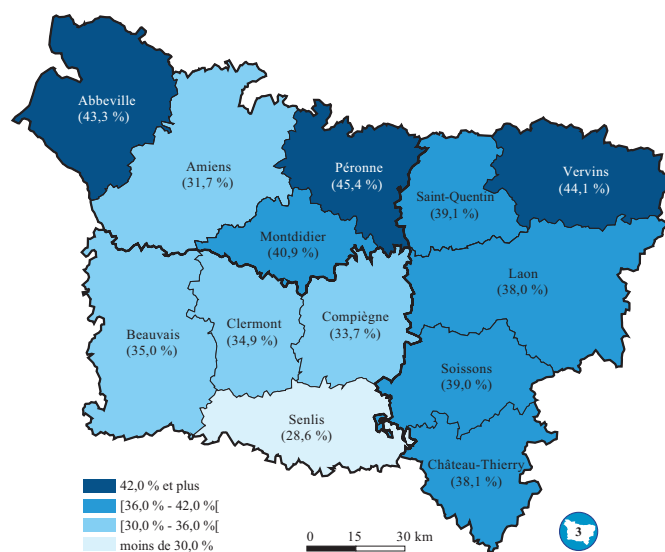
Source : Insee RP 2009

Familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure au 1^{er} janvier 2009



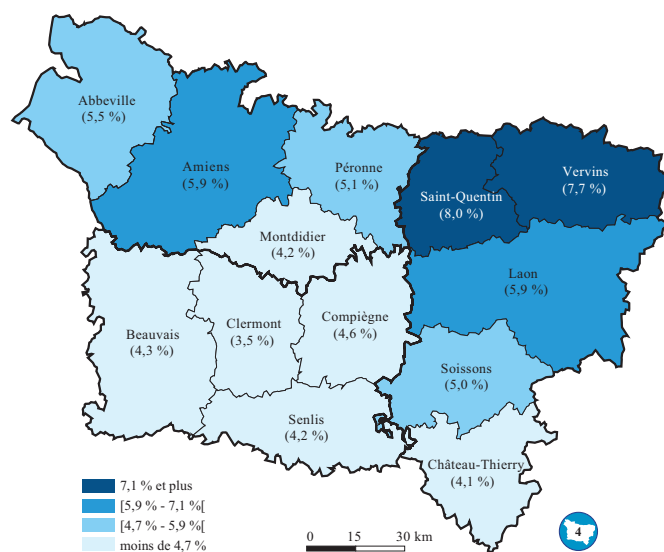
Source : Insee RP 2009

Familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est ouvrier au 1^{er} janvier 2009



Source : Insee RP 2009

Familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est inactif non retraité au 1^{er} janvier 2009



Source : Insee RP 2009

Enfance et familles

Au 31 décembre 2009, plus de 21 000 familles bénéficient de l'allocation de soutien familial (ASF) en Picardie, soit 7,4 % des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans. Ce taux de bénéficiaires de l'ASF est maximal dans l'Aisne (8,6 %) et minimal dans l'Oise (6,5 %). C'est dans le nord de l'Aisne, que sont localisées le plus de familles bénéficiant de l'ASF avec des taux de 10,8 % dans l'arrondissement de Saint-Quentin et 10,0 % dans celui de Vervins. Les plus faibles proportions sont enregistrées dans les arrondissements de Clermont (5,2 %), de Montdidier (5,8 %) et de Château-Thierry (6,0 %) comme le montre la carte n° 1.

Au 31 décembre 2009, environ trois quarts des familles picardes avec enfant(s) de moins de 25 ans sont allocataires de la Caf ou de la MSA. Des différences sensibles sont relevées entre les départements avec des proportions d'allocataires plus élevées dans l'Aisne. En effet, les arrondissements du nord de l'Aisne, Vervins et Saint-Quentin comptent 79,6 % et 79,0 % d'allocataires. Les taux d'allocataires parmi les familles avec enfant(s) de moins de 25 ans les plus faibles sont retrouvés dans les arrondissements de Clermont et de Senlis, au sud de l'Oise (respectivement 71,6 % et 72,2 %).

Au 31 décembre 2009, la Picardie compte 64 800 familles allocataires de la Caf ou de la MSA avec un enfant, soit 30,2 % des familles allo-



cataires avec enfant(s). Au niveau des départements, l'Oise présente une plus faible proportion de familles allocataires avec un enfant que les autres départements (28,2 % contre 31,4 % dans l'Aisne et 31,9 % dans la Somme) et la France hexagonale (30,0 %).

Les familles allocataires avec deux enfants sont les plus nombreuses, elles sont au nombre de 96 600 soit 45,0 % des familles allocataires avec enfant(s) en Picardie. Ces familles sont un peu moins représentées dans les trois départements que sur l'ensemble du territoire et surtout dans l'Aisne (-5,2 points par rapport au niveau national).

Les familles allocataires avec trois enfants ou plus sont les moins nombreuses. Elles représentent un quart des familles avec enfant(s) en Picardie bien que ce pourcentage soit supérieur à celui du niveau national. C'est dans l'Aisne et dans l'Oise que ce pourcentage est le plus élevé.

Enfin, la part d'allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) est assez homogène entre les trois départements de Picardie, un peu en dessous de la moyenne nationale. Cette homogénéité se retrouve entre les arrondissements comme le souligne la carte n° 2. Ainsi, au 31 décembre 2009, plus de 2 points séparent les arrondissements qui présentent les pourcentages les plus faibles comme Abbeville, Amiens et Clermont tous en dessous de 21 % et ceux de Saint-Quentin et Vervins à 23 % d'allocataires.

Autour des prestations familiales

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
 Nombre d' allocataires de l'ASF (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 31/12/2009	nd**	6 819 (8,6 %)	8 195 (6,5 %)	6 265 (7,6 %)	nd	21 279 (7,4 %)	648 372 (7,3 %)
Nombre d' allocataires avec au moins 1 enfant (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 31/12/2009	nd	61 354 (77,3 %)	92 251 (73,5 %)	61 254 (74,0 %)	nd	214 859 (74,7 %)	6 549 652 (73,3 %)
Nombre d' allocataires avec 1 enfant (pour 100 allocataires avec au moins 1 enfant) au 31/12/2009	nd	19 248 (31,4 %)	26 017 (28,2 %)	19 534 (31,9 %)	nd	64 799 (30,2 %)	1 963 582 (30,0 %)
Nombre d' allocataires avec 2 enfants (pour 100 allocataires avec au moins 1 enfant) au 31/12/2009	nd	26 215 (42,7 %)	43 061 (46,7 %)	27 308 (44,6 %)	nd	96 584 (45,0 %)	3 135 202 (47,9 %)
Nombre d' allocataires avec 3 enfants ou plus (pour 100 allocataires avec au moins 1 enfant) au 31/12/2009	nd	15 891 (25,9 %)	23 173 (25,1 %)	14 412 (23,5 %)	nd	53 476 (24,9 %)	1 450 868 (22,2 %)
 Nombre d' allocataires de la Paje (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) au 31/12/2009	nd	17 839 (22,5 %)	26 920 (21,5 %)	17 587 (21,3 %)	nd	62 346 (21,7 %)	1 848 335 (20,7 %)

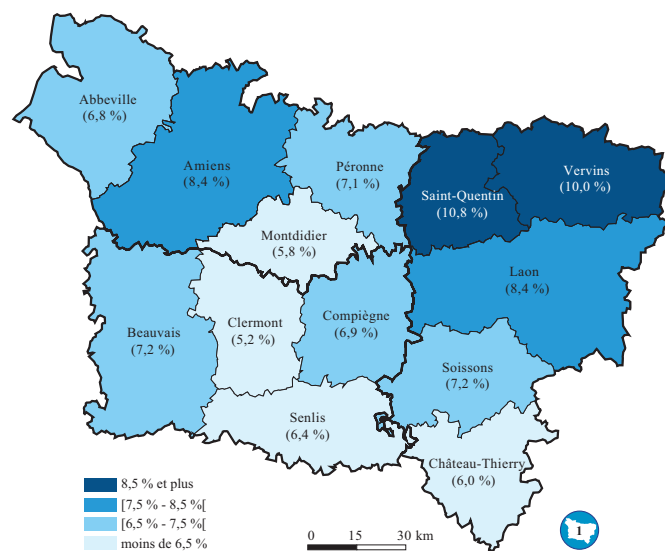
* minimum et maximum des départements de France hexagonale

** données non disponibles

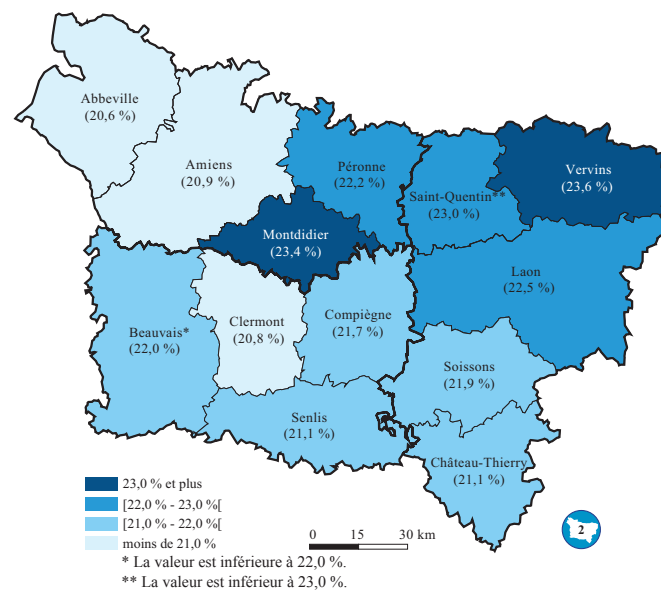
Sources : Caf, MSA, Insee RP 2009

Enfance et familles

Allocataires de l'ASF au 31 décembre 2009



Allocataires de la Paje au 31 décembre 2009



Sources : Caf, MSA, Insee RP 2009

Sources : Caf, MSA, Insee RP 2009

Enfance et familles



En Picardie, 46,3 % des mères déclarent allaiter leur(s) enfant(s) à la naissance en 2008. Ce taux est maximal dans l'Oise (50,5 %) et minimal dans l'Aisne (40,6 %). Ces écarts se retrouvent de façon plus marquée au niveau des arrondissements. Ainsi, les arrondissements de Laon et de Vervins présentent les parts de mères allaitantes les plus faibles (37,2 % et 37,5 % respectivement). L'allaitement à la naissance est au contraire pratiqué par plus de la moitié des mères dans les arrondissements d'Amiens, Château-Thierry, Beauvais et Senlis (*cf.* carte n° 1).

En 2008, 6,7 % des nouveau-nés picards sont nés prématurément, c'est-à-dire avant 37 semaines d'aménorrhée. Des différences sensibles sont observées entre les départements avec un taux de naissances prématurées compris entre 5,5 % pour la Somme et 8,1 % pour l'Aisne (6,6 % pour l'Oise). Les taux les plus élevés, sont relevés dans les arrondissements de l'Aisne et dans celui de Compiègne, avec plus de 7 % de naissances prématurées dans tous ces

arrondissements et jusque près de 9 % dans les arrondissements de Vervins et de Château-Thierry (8,9 % et 9,0 %). À l'inverse, les arrondissements de la Somme présentent les taux de naissances prématurées les plus faibles avec un minimum de 5,1 % pour celui d'Amiens.

L'analyse infra-départementale du taux de fécondité de femmes mineures révèle des taux variant du simple (1,9 ‰ dans les arrondissements de Senlis et de Château-Thierry) au triple (6,2 ‰ dans celui de Vervins - *cf.* carte n° 2). Ces écarts très marqués au niveau de l'arrondissement ressortent aussi à l'échelon départemental, avec un taux de 4,0 ‰ dans l'Aisne contre 3,3 ‰ dans la Somme et 2,3 ‰ dans l'Oise. Comme tous les taux départementaux de fécondité de mineures sont supérieurs à celui de l'échelon national (1,9 ‰), la région ne peut que présenter une valeur élevée. Celle-ci place en effet la Picardie au deuxième rang des régions françaises de l'Hexagone derrière la voisine nordiste sur la période 2005-2011 (3,1 ‰ *versus* 3,8 ‰).

Autour des naissances

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
 Nombre de mères allaitant à la naissance (pour 100 naissances) en 2008	nd**	2 801 (40,6 %)	5 445 (50,5 %)	3 160 (45,4 %)	nd	11 406 (46,3 %)	nd
Nombre de naissances prématurées (pour 100 naissances) en 2008	nd	544 (8,1 %)	704 (6,6 %)	369 (5,5 %)	nd	1 617 (6,7 %)	nd
 Nombre moyen annuel de naissances vivantes de mères mineures (pour 1 000 femmes de 12-17 ans) en 2005-2011	- (0,8 ‰)	82 (4,0 ‰)	73 (2,3 ‰)	66 (3,3 ‰)	- (4,2 ‰)	222 (3,1 ‰)	4 133 (1,9 ‰)

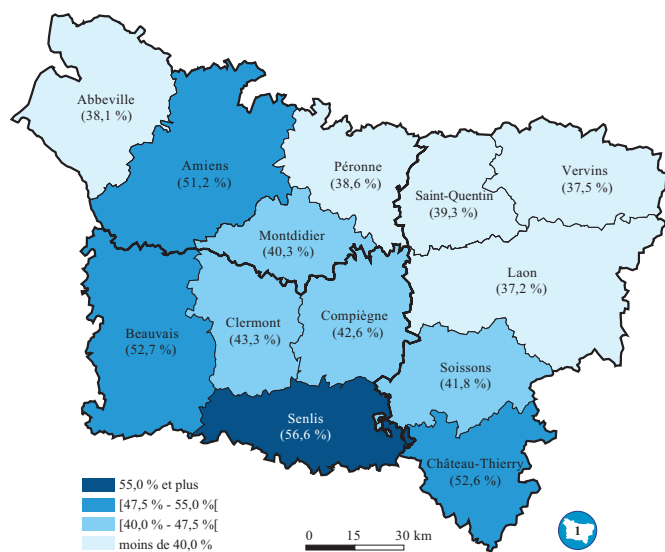
* minimum et maximum des départements de France hexagonale

** données non disponibles

Sources : Conseils généraux 02, 60, 80 (service de PMI), Insee, Insee RP 2008

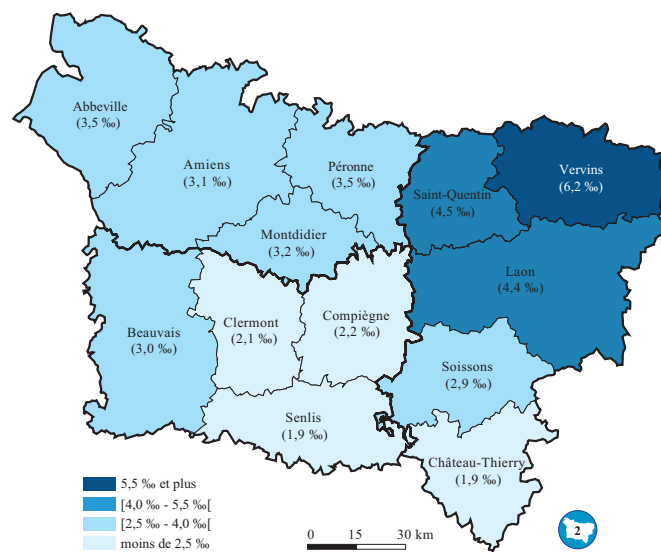
Enfance et familles

Mères allaitant à la naissances en 2008



Sources : Conseils généraux 02, 60, 80 (service de PMI)

Fécondité des mères mineures en 2005-2011



Source : Insee, Insee RP 2008

Personnes âgées

L'espérance de vie à la naissance augmente régulièrement en France, due à la mortalité qui diminue essentiellement aux âges les plus élevés. En 2009, l'Insee estime l'espérance de vie à 60 ans en Picardie à 20,7 ans pour les hommes et 25,6 ans pour les femmes. L'espérance de vie des Picards de 60 ans ou plus est toutefois inférieure à celle observée au niveau national (respectivement 22,2 ans et 26,8 ans pour les hommes et les femmes).

Au 1^{er} janvier 2009, près de 8 % des Picards ont 75 ans ou plus. Ces personnes d'au moins 75 ans sont plus nombreuses dans l'Aisne (8,8 %, ce qui est similaire à la moyenne nationale) et dans la Somme (8,5 %) que dans l'Oise (6,6 %). À un niveau géographique plus fin (cf. carte n° 1), sont recensées davantage de personnes âgées dans les arrondissements d'Abbeville (10,1 %), de Vervins (9,9 %) et de Péronne (9,8 %). À l'inverse, la population des arrondissements isariens de Beauvais, Clermont et Senlis est composée de moins de 7 % de personnes de 75 ans ou plus.

Depuis 1999, la population des personnes âgées de 75 ans ou plus a progressé de 3,01 % en moyenne chaque année dans la région, soit une progression proche du niveau national (+2,98 %). Toutefois, cette progression est hétérogène au sein de la région et un certain rééquilibrage s'est fait puisque certains arrondissements où la part de personnes âgées de 75 ans ou plus est élevée ont vu une croissance sur la période 1999-2009 moindre à l'exemple de l'arrondissement de Vervins. La progression du nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus a été la plus prononcée dans l'arrondissement de Soissons avec un taux d'accroissement moyen annuel de près de 4 %, comme le souligne la carte n° 2. Elle est inférieure de moitié dans celui de Montdidier (moins de 2 %).

Au recensement de 2009, les personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile représentent 38,7 % de la population picarde de cette tranche d'âge. Elles sont notamment plus de 40 % dans les arrondissements de Saint-Quentin et de Laon (cf. carte n° 3). À l'inverse, les arrondissements de Château-Thierry et de Beauvais sont sous la barre des 37 %. Compte tenu de l'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes, être seul à son domicile concerne plus les femmes que les hommes. Ainsi, les femmes de 75 ans ou plus vivent davantage seules à domicile que les hommes du même âge : ce mode de vie rassemble près de la moitié des femmes (48,9 % en Picardie) contre un homme sur cinq (20,9 %). Les écarts constatés entre les pourcentages des hommes et ceux des femmes ne sont

d'ailleurs pas forcément tout à fait les mêmes entre les trois départements. Des écarts existent aussi de façon importante entre les arrondissements. Ainsi, plus d'une femme sur deux de 75 ans ou plus vit seule à domicile dans les deux arrondissements où ce pourcentage était pour l'ensemble des deux sexes le plus élevé : Saint-Quentin (53,7 %) et Laon (52,0 %). Ce pourcentage se situe sous la barre des 45 % pour le seul arrondissement de Château-Thierry. L'écart est plus resserré pour la population masculine de 75 ans ou plus vivant seule à domicile : l'arrondissement de Péronne est l'unique à franchir la barre des 23 % contre moins de 19 % pour ceux de Beauvais et de Soissons. À signaler que ceux de Péronne et de Château-Thierry sont parmi les trois arrondissements qui présentent les taux masculins les plus élevés alors qu'ils ont les taux féminins les plus faibles. Les arrondissements de Saint-Quentin, Laon et Abbeville se retrouvent dans une situation moins différenciée suivant le genre avec des taux élevés pour les hommes comme pour les femmes.




L'indice de grand vieillissement (dont la définition est mentionnée en annexes p. 60) est le rapport entre le nombre de personnes de 65-79 ans et celui de 80 ans ou plus. Le premier groupe d'âge est marqué par une situation différente entre les départements de Picardie, avec d'un côté l'Aisne et la Somme qui ont perdu de la population entre 1999 et 2009 alors que dans le même temps la population isarienne de cette tranche d'âge augmentait.

La progression du nombre de personnes âgées est marquée chez les 80 ans ou plus, le taux d'accroissement moyen annuel se portant à +4,66 % dans la région entre 1999 et 2009. Seul le taux d'accroissement samarien (+4,24 %) est inférieur à la progression nationale (+4,45 %). En 2009, les 80 ans ou plus représentent ainsi 4,5 % de la population régionale et ce pourcentage passe les 5 % dans les départements de l'Aisne et de la Somme.

L'indice de grand vieillissement fait ressortir quelques différences entre les départements de Picardie, deux se trouvant au niveau de la moyenne nationale : l'Aisne et la Somme. L'Oise présente une valeur bien inférieure. La cartographie des arrondissements (cf. carte n° 4) est sensiblement différente de celle se rapportant à l'indice de vieillissement présenté p. 9, avec notamment les arrondissements de Saint-Quentin, de Soissons et d'Abbeville qui se situent à des niveaux plus bas dans la hiérarchie. À l'inverse, l'indice de grand vieillissement de Château-Thierry présente une valeur élevée en regard de celle de l'indice de vieillissement.

Personnes âgées

Situation actuelle des personnes âgées

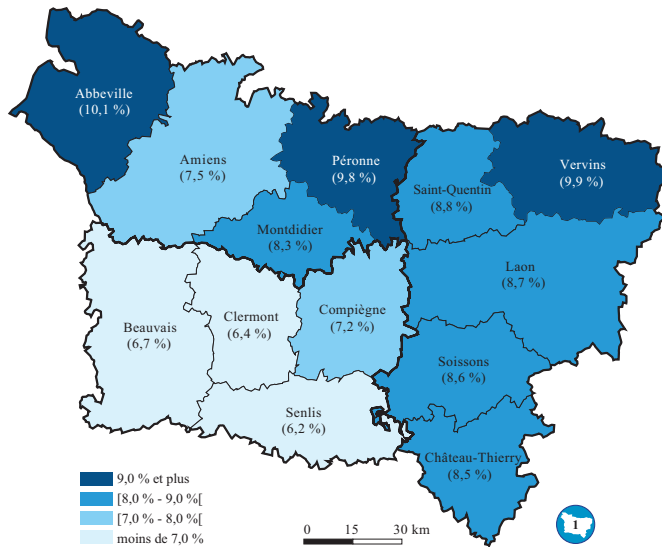
	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
 Nombre de personnes de 75 ans ou plus (pour 100 habitants) au 1/01/2009	- (5,2 %)	47 561 (8,8 %)	52 956 (6,6 %)	48 495 (8,5 %)	- (15,4 %)	149 012 (7,8 %)	5 515 244 (8,8 %)
 Taux d' accroissement annuel moyen de la population de 75 ans ou plus entre 1999 et 2009	+0,60 %	+3,09 %	+3,35 %	+2,59 %	+4,35 %	+3,01 %	+2,98 %
 Nombre de personnes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile (pour 100 personnes de 75 ans ou plus) au 1/01/2009	- (31,5 %)	19 014 (40,0 %)	20 076 (37,9 %)	18 522 (38,2 %)	- (50,5 %)	57 613 (38,7 %)	2 138 399 (38,8 %)
Nombre de femmes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile (pour 100 femmes de 75 ans ou plus) au 1/01/2009	- (39,6 %)	15 340 (50,3 %)	16 218 (48,5 %)	14 645 (47,9 %)	- (62,6 %)	46 203 (48,9 %)	1 720 408 (49,4 %)
Nombre d' hommes de 75 ans ou plus vivant seuls à domicile (pour 100 hommes de 75 ans ou plus) au 1/01/2009	- (17,3 %)	3 674 (21,5 %)	3 858 (19,8 %)	3 878 (21,7 %)	- (27,4 %)	11 410 (20,9 %)	417 990 (20,6 %)
Nombre de personnes de 65-79 ans (pour 100 habitants) au 1/01/2009	- (7,8 %)	61 481 (11,4 %)	75 931 (9,5 %)	63 627 (11,2 %)	- (17,0 %)	201 039 (10,5 %)	7 248 810 (11,6 %)
Taux d' accroissement annuel moyen de la population de 65-79 ans entre 1999 et 2009	-1,79 %	-0,87 %	+0,60 %	-0,53 %	+2,24 %	-0,23 %	+0,10 %
Nombre de personnes de 80 ans ou plus (pour 100 habitants) au 1/01/2009	- (2,9 %)	27 454 (5,1 %)	30 419 (3,8 %)	28 399 (5,0 %)	- (9,5 %)	86 271 (4,5 %)	3 259 357 (5,2 %)
Taux d' accroissement annuel moyen de la population de 80 ans ou plus entre 1999 et 2009	+1,67 %	+5,05 %	+4,72 %	+4,24 %	+6,03 %	+4,66 %	+4,45 %
 Indice de grand vieillissement au 1/01/2009	36,5	44,7	40,1	44,6	55,9	42,9	45,0

* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Source : Insee RP 1999, 2009 et Omphale 2010

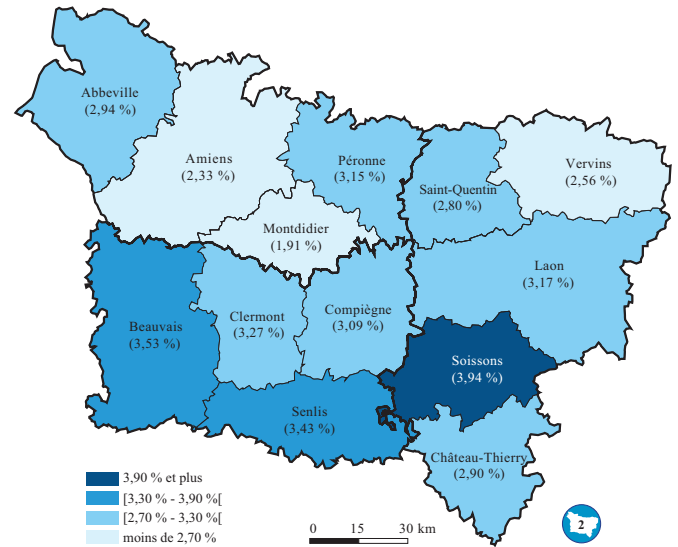
Personnes âgées

Personnes de 75 ans ou plus au 1^{er} janvier 2009



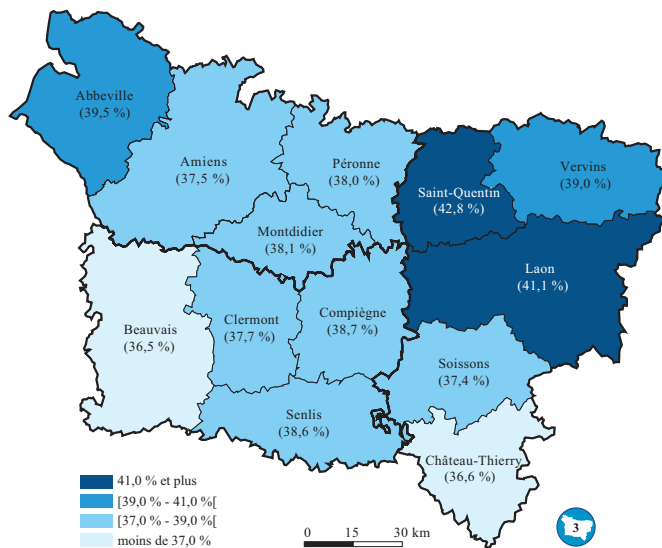
Source : Insee RP 2009

Accroissement annuel moyen de la population de 75 ans ou plus entre 1999 et 2009



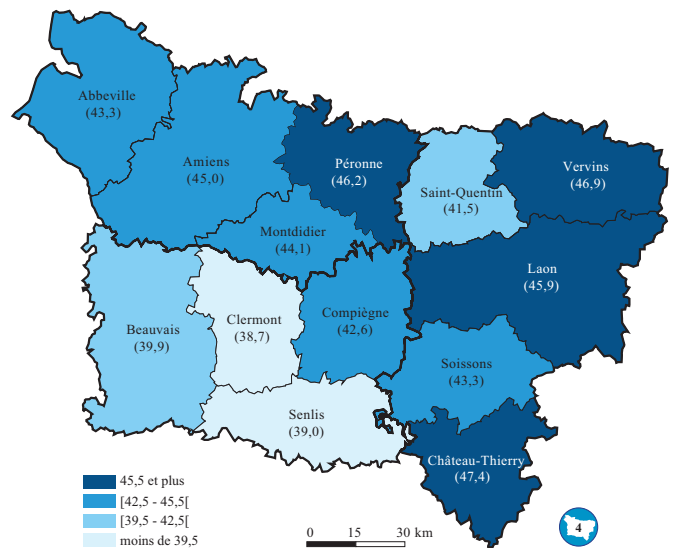
Source : Insee RP 1999 et 2009

Personnes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile au 1^{er} janvier 2009



Source : Insee RP 2009

Indice de grand vieillissement au 1^{er} janvier 2009



Source : Insee RP 2009

Personnes âgées

À l'horizon 2040, d'après les projections démographiques de l'Insee (cf. encadré p. 11), le nombre de personnes de 75 ans ou plus s'élèverait à 284 000 en Picardie, soit 90 % de plus qu'en 2009. Elles représenteraient près de 14 % des Picards. Ces personnes d'au moins 75 ans seraient toujours plus nombreuses dans l'Aisne à un niveau proche mais au-dessus de la moyenne nationale. L'Oise demeurerait le département qui en compterait le moins avec 13,0 %. Comme ce qui était déjà observé entre les recensements de 1999 et de 2009, c'est pourtant dans ce département que le taux d'accroissement annuel moyen des personnes de 75 ans ou plus serait le plus élevé : +2,51 % entre 2009 et 2040. Globalement, le taux d'accroissement régional serait au niveau de la moyenne nationale. L'Aisne et la Somme qui compteraient une part

de personnes de 75 ans ou plus voisine en 2010 auraient un accroissement similaire au cours de ces trente années.

Contrairement à la période 1999-2009, l'accroissement entre 2009 et 2040 des personnes âgées de 65-79 ans serait positif dans les trois départements de la région même s'il demeurerait plus élevé dans l'Oise que dans l'Aisne et la Somme. La moyenne régionale serait proche de la valeur nationale. C'est le même constat qui peut d'ailleurs être fait pour les personnes âgées de 80 ans ou plus.

Du coup, par rapport à la situation de 2009, l'indice de grand vieillissement s'équilibrerait en 2040 entre les trois départements, augmentant de plus d'un tiers par rapport à 2009 pour la moyenne régionale. Celle-ci, bien qu'encore en retrait par rapport au niveau national, s'en rapprocherait cependant.

Situation des personnes âgées à l'horizon 2040

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
Nombre de personnes de 75 ans ou plus (pour 100 habitants) à l'horizon 2040	- (9,3 %)	83 000 (14,9 %)	114 000 (13,0 %)	87 000 (14,3 %)	- (22,4 %)	284 000 (13,9 %)	10 380 000 (14,7 %)
Taux d' accroissement annuel moyen de la population de 75 ans ou plus entre 2009 et 2040	+1,29 %	+1,81 %	+2,51 %	+1,90 %	+3,01 %	+2,10 %	+2,06 %
Nombre de personnes de 65-79 ans (pour 100 habitants) à l'horizon 2040	- 11,3 %	92 000 (16,5 %)	128 000 (14,5 %)	97 000 (16,1 %)	- (22,6 %)	317 000 (15,5 %)	11 328 000 (16,0 %)
Taux d' accroissement annuel moyen de la population de 65-79 ans entre 2009 et 2040	+0,76 %	+1,29 %	+1,69 %	+1,38 %	+2,28 %	+1,48 %	+1,45 %
Nombre de personnes de 80 ans ou plus (pour 100 habitants) à l'horizon 2040	- (6,0 %)	54 000 (9,8 %)	75 000 (8,6 %)	57 000 (9,4 %)	- (15,1 %)	187 000 (9,1 %)	6 869 000 (9,7 %)
Taux d' accroissement annuel moyen de la population de 80 ans ou plus entre 2009 et 2040	+1,58 %	+2,22 %	+2,97 %	+2,27 %	+3,33 %	+2,52 %	+2,43 %
Indice de grand vieillissement à l'horizon 2040	52,9	59,3	59,0	58,6	68,3	59,0	60,6

* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Source : Insee RP 1999, 2009 et Omphale 2010

Personnes âgées

Avec le vieillissement de la population, se pose la question de la dépendance de la personne âgée, d'où la nécessité de disposer de services d'aide et d'établissements adaptés.

Au 31 décembre 2008, un peu plus de 19 000 Picards bénéficient d'une allocation personnalisée d'autonomie (Apa) à domicile, soit 6,7 bénéficiaires pour 100 personnes âgées de 65 ans ou plus. Ce taux, équivalent à celui mesuré au niveau national, est toutefois très inégal d'un département à un autre. Il s'échelonne en effet de 3,5 % dans l'Oise à plus du double dans l'Aisne et la Somme (respectivement 8,3 % et 8,6 %). Au niveau des arrondissements (*cf.* carte n° 1), les taux les plus élevés sont retrouvés dans le nord de la région, avec des arrondissements axonais et samariens, en particulier ceux de Saint-Quentin (12,0 %), de Vervins (10,3 %) et d'Abbeville (9,7 %). Les autres arrondissements de ces deux départements affichent tous des taux de bénéficiaires de l'Apa à domicile supérieurs à 6 % alors qu'ils ne dépassent pas 5 % dans l'Oise.

Au 31 décembre 2008, près de 7 300 Picards bénéficient de l'aide-ménagère, soit 2,5 bénéficiaires pour 100 personnes âgées de 65 ans ou plus. Les taux isarien et samarien sont relativement proches (respectivement 2,3 % et 2,4 %) et sensiblement inférieurs au niveau axonais (2,9 %). Au niveau des arrondissements (*cf.* carte n° 2), Laon, Compiègne et Vervins se distinguent par des taux supérieurs

à 3 % alors que le taux le plus faible (1,9 %) est enregistré dans l'arrondissement de Senlis.

Au 31 décembre 2009, 37,9 % des pensions vieillesse sont versées à des Picards âgés de 75 ans ou plus. Cette proportion est plus importante dans les départements de l'Aisne (40,7 %) et de la Somme (39,1 %) que dans celui de l'Oise (34,4 %). Ces disparités se retrouvent au niveau infra-départemental avec une part de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans ou plus supérieure à 40 % dans les arrondissements de l'Aisne (à l'exception de celui de Château-Thierry) et dans celui de Péronne. Ces proportions sont minimales dans les quatre arrondissements isariens (variant de 33,2 % dans celui de Senlis à 37,2 % dans celui de Compiègne).

Près d'un quart des pensions vieillesse versées en Picardie au 31 décembre 2009, est de réversion. Des différences sont relevées au sein de la région, avec une part de pensions de réversion plus faible dans l'Oise (21,8 %) que dans l'Aisne (27,3 %) et la Somme (25,2 %). Les bénéficiaires de pensions de réversion sont surtout présents dans le nord-est de la région, c'est-à-dire dans les arrondissements de Vervins (29,0 %), de Saint-Quentin (28,3 %), de Péronne (27,9 %) et de Laon (27,5 %). À l'inverse, les plus faibles taux sont observés dans les quatre arrondissements de l'Oise (avec un minimum de 21,1 % pour Clermont).

Personnes âgées

Autour des aides pour les personnes âgées

	min*	Aisne	Oise	Somme	max*	Picardie	France hexagonale
1 Nombre de bénéficiaires de l'Apa à domicile (pour 100 personnes de 65 ans ou plus) au 31/12/2008	nd**	7 409 (8,3 %)	3 757 (3,5 %)	7 954 (8,6 %)	nd	19 120 (6,7 %)	689 000*** (6,6 %)
2 Nombre de bénéficiaires de l'aide-ménagère (pour 100 personnes de 65 ans ou plus) au 31/12/2008	nd	2 576 (2,9 %)	2 497 (2,3 %)	2 196 (2,4 %)	nd	7 269 (2,5 %)	nd
Nombre de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans ou plus (parmi l'ensemble des pensions vieillesse versées) au 31/12/2009	nd	48 978 (40,7 %)	49 067 (34,4 %)	48 091 (39,1 %)	nd	146 136 (37,9 %)	nd
Nombre de pensions de réversion versées (parmi l'ensemble des pensions vieillesse versées) au 31/12/2009	nd	32 841 (27,3 %)	31 101 (21,8 %)	31 021 (25,2 %)	nd	94 963 (24,6 %)	nd

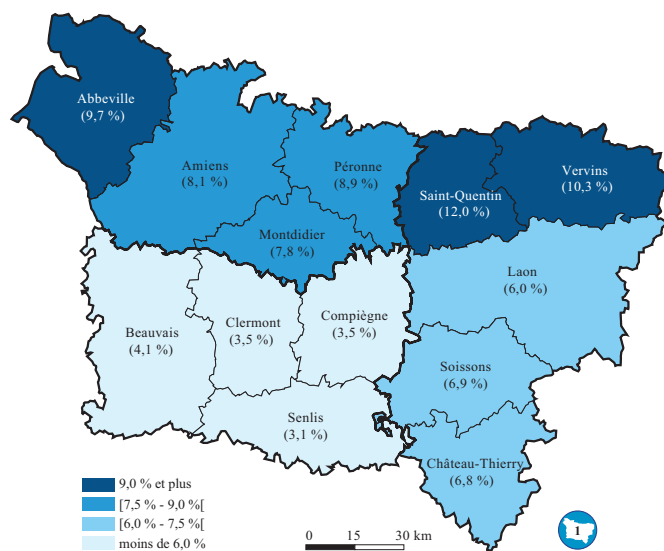
* minimum et maximum des départements de France hexagonale

Sources : Conseils généraux 02, 60, 80, Carsat, MSA, Insee RP 2009

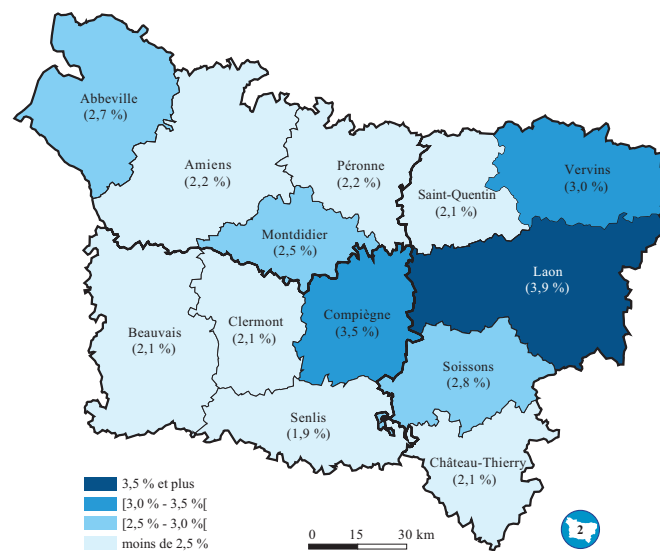
** données non disponibles

*** France entière

Bénéficiaires de l'Apa à domicile au 31 décembre 2008



Bénéficiaires de l'aide-ménagère au 31 décembre 2008



Sources : Conseils généraux 02, 60, 80, Insee RP 2009

Sources : Conseils généraux 02, 60, 80, Carsat, Insee RP 2009

Annexes

Une plaquette complémentaire par arrondissement

Fournir de l'information à un niveau territorial localisé constitue une base incontournable à l'élaboration des politiques, en Picardie comme dans les autres régions. C'est la raison pour laquelle en complément des cartographies présentées dans le présent document, il a été décidé d'élaborer une fiche de huit pages pour chacun des treize arrondissements de Picardie. Dans chaque document sont repris suivant le modèle du tableau ci-dessous (portant sur la partie démographie de l'arrondissement d'Amiens), les informations présentant les minimum et maximum des arrondissements de Picardie ainsi que les moyennes départementale, régionale et nationale accompagnant la valeur de l'arrondissement. Ces huit-pages couvrent les thématiques traitées dans le présent document : démographie, emploi, fragilité professionnelle et revenu, éducation et scolarité, prestations de nature sociale, logement, personnes handicapées, enfance et familles et personnes âgées. Ils vont être téléchargeables sur le site internet de la *Plateforme sanitaire et sociale* de Picardie dont l'ouverture est prévue au premier trimestre 2013.

Démographie

	min*	Amiens	max*	Somme	Picardie	France hexagonale
État des lieux actuel						
Population totale au 1/01/2009	54 896	299 137	299 137	569 775	1 911 157	62 465 708
Densité de population (au km ²) au 1/01/2009	47,4	126,3	204,7	91,8	97,9	113,5
Taux d' accroissement annuel moyen de la population entre 1999 et 2009 (en %)	-0,27	0,19	0,62	0,26	0,29	0,67
Nombre de personnes de moins de 25 ans pour 100 habitants au 1/01/2009	28,7	34,0	34,0	32,0	32,3	30,7
Nombre de personnes de 25-59 ans pour 100 habitants au 1/01/2009	44,9	46,2	49,4	46,1	47,1	46,7
Nombre de personnes de 60-74 ans pour 100 habitants au 1/01/2009	11,7	12,3	15,4	13,4	12,8	13,7
Nombre de personnes de 75 ans ou plus pour 100 habitants au 1/01/2009	6,2	7,5	10,1	8,5	7,8	8,8
Rapport de dépendance au 1/01/2009	66,0	66,9	77,7	70,3	70,1	70,6
Indice de vieillissement au 1/01/2009	46,2	56,2	80,2	64,3	57,4	68,5
Indice conjoncturel de fécondité en 2005-2011	1,80	1,80	2,32	1,89	2,06	1,97
Nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1 000 femmes de 12-54 ans en 2005-2011	42,1	42,1	49,6	43,2	45,9	44,8

* minimum et maximum des arrondissements de Picardie

Sources : GeoConcept SA, Insee RP 1999, 2008 et 2009

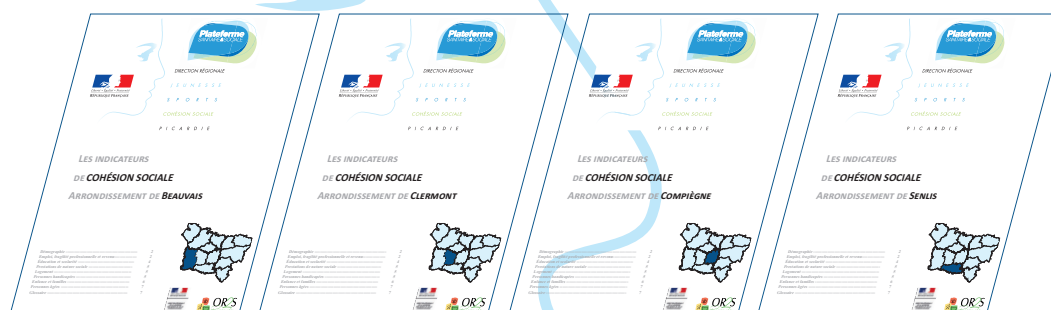
Annexes

Visuels de la première page des plaquettes par arrondissement

Aisne



Oise



Somme



Formules de calcul des indicateurs

Démographie

- Densité de population au km² au 1/01/2009 : Population totale au RP 2009 / Superficie en km²
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 1999 et 2009 : $((\text{Population totale au RP 2009} / \text{Population totale au RP 1999})^{1/9,83} - 1) * 100$
- Nombre de personnes de moins de 25 ans pour 100 habitants au 1/01/2009 : Nombre de personnes de moins de 25 ans au RP 2009 / Population totale au RP 2009 * 100
- Nombre de personnes de 25-59 ans pour 100 habitants au 1/01/2009 : Nombre de personnes de 25-59 ans au RP 2009 / Population totale au RP 2009 * 100
- Nombre de personnes de 60-74 ans pour 100 habitants au 1/01/2009 : Nombre de personnes de 60-74 ans au RP 2009 / Population totale au RP 2009 * 100
- Nombre de personnes de 75 ans ou plus pour 100 habitants au 1/01/2009 : Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2009 / Population totale au RP 2009 * 100
- Rapport de dépendance au 1/01/2009 : (Nombre de personnes de moins de 20 ans au RP 2009 + Nombre de personnes de 65 ans ou plus au RP 2009) / Nombre de personnes de 20-64 ans au RP 2009 * 100
- Indice de vieillissement au 1/01/2009 : Nombre de personnes de 65 ans ou plus au RP 2009 / Nombre de personnes de moins de 20 ans au RP 2009 * 100
- Indice conjoncturel de fécondité en 2005-2011 : Somme des taux de fécondité par groupes d'âge quinquennaux en 2005-2011 multiplié par cinq. Cet indice estime le nombre d'enfant(s) qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés sur cette période étaient ceux auxquels elle était soumise au cours de sa vie génésique.
- Nombre moyen annuel de naissances vivantes pour 1 000 femmes de 12-54 ans en 2005-2011 : Nombre de naissances vivantes de femmes de 12-54 ans en 2005-2011 / 7 / Nombre de femmes de 12-54 ans au RP 2008 * 1 000

- Densité de population au km² à l'horizon 2040 : Population totale à l'horizon 2040 / Superficie en km²
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 2009 et 2040 : $((\text{Population totale à l'horizon 2040} / \text{Population totale au RP 2009})^{1/31} - 1) * 100$
- Nombre de personnes de moins de 25 ans pour 100 habitants à l'horizon 2040 : Nombre de personnes de moins de 25 ans à l'horizon 2040 / Population totale à l'horizon 2040 * 100
- Nombre de personnes de 25-59 ans pour 100 habitants à l'horizon 2040 : Nombre de personnes de 25-59 ans à l'horizon 2040 / Population totale à l'horizon 2040 * 100
- Nombre de personnes de 60-74 ans pour 100 habitants à l'horizon 2040 : Nombre de personnes de 60-74 ans à l'horizon 2040 / Population totale à l'horizon 2040 * 100
- Nombre de personnes de 75 ans ou plus pour 100 habitants à l'horizon 2040 : Nombre de personnes de 75 ans ou plus à l'horizon 2040 / Population totale à l'horizon 2040 * 100
- Rapport de dépendance à l'horizon 2040 : (Nombre de personnes de moins de 20 ans à l'horizon 2040 + Nombre de personnes de 65 ans ou plus à l'horizon 2040) / Nombre de personnes de 20-64 ans à l'horizon 2040 * 100
- Indice de vieillissement à l'horizon 2040 : Nombre de personnes de 65 ans ou plus à l'horizon 2040 / Nombre de personnes de moins de 20 ans à l'horizon 2040 * 100

Emploi, fragilité professionnelle et revenu

- Nombre d'actifs de 15-64 ans pour 100 personnes de 15-64 ans au 1/01/2009 : Nombre d'actifs de 15-64 ans au RP 2009 / Nombre de personnes de 15-64 ans au RP 2009 * 100
- Nombre d'actifs de 55-64 ans pour 100 personnes de 55-64 ans au 1/01/2009 : Nombre d'actifs de 55-64 ans au RP 2009 / Nombre de personnes de 55-64 ans au RP 2009 * 100

Annexes

- Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus agriculteurs exploitants pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au 1/01/2009 : Nombre d'agriculteurs exploitants de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2009 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2009 * 100
- Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus artisans, commerçants et chefs d'entreprise pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au 1/01/2009 : Nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2009 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2009 * 100
- Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus cadres et professions intellectuelles supérieures pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au 1/01/2009 : Nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2009 / Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2009 * 100
- Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus professions intermédiaires pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au 1/01/2009 : Nombre de professions intermédiaires de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2009 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2009 * 100
- Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus employés pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au 1/01/2009 : Nombre d'employés de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2009 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2009 * 100
- Nombre d'actifs occupés de 15 ans ou plus ouvriers pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au 1/01/2009 : Nombre d'ouvriers de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2009 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi au RP 2009 * 100

- Taux de chômage localisé au second trimestre 2012 : Nombre de chômeurs estimés en données corrigées des variations saisonnières au second trimestre 2012 / Population active estimée au lieu de résidence au second trimestre 2012 * 100
- Nombre de chômeurs de 15 ans ou plus pour 100 actifs de 15 ans ou plus au 1/01/2009 : Nombre de chômeurs de 15 ans ou plus au RP 2009 / Nombre d'actifs de 15 ans ou plus au RP 2009 * 100
- Nombre de chômeurs de 15-24 ans pour 100 actifs de 15-24 ans au 1/01/2009 : Nombre de chômeurs de 15-24 ans au RP 2009 / Nombre d'actifs de 15-24 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de DEFM de catégorie ABC pour 100 actifs de 15 ans ou plus au 31/12/2011 : Nombre de DEFM de catégorie ABC au 31 décembre 2011 / Nombre d'actifs de 15 ou plus au RP 2009 * 100
- Nombre de DEFM de catégorie A pour 100 actifs de 15 ans ou plus au 31/12/2011 : Nombre de DEFM de catégorie A au 31 décembre 2011 / Nombre d'actifs de 15 ou plus au RP 2009 * 100
- Nombre de femmes DEFM de catégorie A pour 100 femmes actives de 15 ans ou plus au 31/12/2011 : Nombre de femmes DEFM de catégorie A au 31 décembre 2011 / Nombre de femmes actives de 15 ans ou plus au RP 2009 * 100
- Nombre d'hommes DEFM de catégorie A pour 100 hommes actifs de 15 ans ou plus au 31/12/2011 : Nombre d'hommes DEFM de catégorie A au 31 décembre 2011 / Nombre d'hommes actifs de 15 ans ou plus au RP 2009 * 100
- Nombre de DEFM de catégorie A de moins de 25 ans pour 100 actifs de 15-24 ans au 31/12/2011 : Nombre de DEFM de catégorie A de moins de 25 ans au 31 décembre 2011 / Nombre d'actifs de 15-24 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de DEFM de catégorie A de moins de 25 ans pas ou peu diplômés pour 100 jeunes de 15-24 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés au 31/12/2011 : Nombre de DEFM de catégorie A de moins de 25 ans sans diplôme ou avec au plus un CAP ou un BEP au 31 décembre 2011 / Nombre de personnes de 15-24 ans sortis du système scolaire sans diplôme ou avec au plus un CAP ou un BEP au RP 2009 * 100
- Nombre de DEFM de catégorie ABC ayant plus d'un an d'ancienneté pour 100 DEFM de catégorie ABC au 31/12/2011 : Nombre de DEFM de catégorie ABC ayant plus d'un an d'ancienneté au 31 décembre 2011 / Nombre de DEFM de catégorie ABC au 31 décembre 2011 * 100
- Nombre d'actifs de 25-54 ans ayant un emploi précaire pour 100 actifs de 25-54 ans ayant un emploi salarié au 1/01/2009 : Nombre d'actifs de 25-54 ans ayant un emploi salarié autre qu'un contrat à durée indéterminée (CDI) à temps plein au RP 2009 / Nombre d'actifs de 25-54 ans ayant un emploi salarié au RP 2009 * 100
- Taux standardisé sur l'âge et le sexe des inactifs de 25-54 ans au 1/01/2009 : Somme des taux d'inactivité (Nombre d'inactifs d'un groupe d'âge et d'un sexe donnés au RP 2009 / Nombre d'actifs et d'inactifs pour le groupe d'âge et le sexe considérés au RP 2009) par groupes d'âge décennaux et par sexe * 100

- Revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal en euro en 2009 : Revenus nets imposables annuels de l'ensemble des foyers fiscaux en 2009 / Nombre de foyers fiscaux en 2009
- Nombre de foyers fiscaux non imposés sur le revenu pour 100 foyers fiscaux en 2009 : Nombre de foyers fiscaux non imposés sur le revenu en 2009 / Nombre de foyers fiscaux en 2009 * 100
- Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,5 Smic pour 100 familles dont les ressources sont connues au 31/12/2009 : Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,5 Smic au 31 décembre 2009 / Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont connues au 31 décembre 2009 * 100
- Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,75 Smic pour 100 familles dont les ressources sont connues au 31/12/2009 : Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,75 Smic au 31 décembre 2009 / Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont connues au 31 décembre 2009 * 100

Éducation et scolarité

- Nombre de jeunes de 6-16 ans non scolarisés pour 100 jeunes de 6-16 ans au 1/01/2009 : Nombre de jeunes de 6-16 ans non scolarisés au RP 2009 / Nombre de jeunes de 6-16 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de jeunes de 18-24 ans scolarisés pour 100 jeunes de 18-24 ans au 1/01/2009 : Nombre de jeunes de 18-24 ans scolarisés au RP 2009 / Nombre de jeunes de 18-24 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés pour 100 jeunes de 20-29 ans non scolarisés au 1/01/2009 : Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire sans diplôme ou uniquement avec le certificat d'études primaires au RP 2009 / Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire au RP 2009 * 100
- Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire avec un Bac+2 ou plus pour 100 jeunes de 20-29 ans non scolarisés au 1/01/2009 : Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire avec un Bac+2 ou plus au RP 2009 / Nombre de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire au RP 2009 * 100
- Nombre de jeunes de 17 ans avec des difficultés de lecture pour 100 jeunes de 17 ans ayant participé à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) en 2011 : Nombre de jeunes de 17 ans avec des difficultés de lecture ayant participé à la JDC en 2011 / Nombre de jeunes de 17 ans ayant participé à la JDC en 2011 * 100
- Nombre de filles de 17 ans avec des difficultés de lecture pour 100 filles de 17 ans ayant participé à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) en 2011 : Nombre de filles de 17 ans avec des difficultés de lecture ayant participé à la JDC en 2011 / Nombre de filles de 17 ans ayant participé à la JDC en 2011 * 100
- Nombre de garçons de 17 ans avec des difficultés de lecture pour 100 garçons de 17 ans ayant participé à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) en 2011 : Nombre de garçons de 17 ans avec des difficultés de lecture ayant participé à la JDC en 2011 / Nombre de garçons de 17 ans ayant participé à la JDC en 2011 * 100
- Nombre d'élèves scolarisés en Segpa pour 100 élèves scolarisés en premier cycle en 2011 : Nombre d'élèves scolarisés en Segpa en premier cycle (y compris les Erea) en 2011 / Nombre d'élèves scolarisés en premier cycle en 2011 * 100

- Nombre d'admis au CAP pour 100 élèves présentés pour la session de 2012 : Nombre d'admis au CAP pour la session de 2012 / Nombre d'élèves présentés au CAP pour la session de 2012 * 100
- Nombre d'admis au BEP pour 100 élèves présentés pour la session de 2012 : Nombre d'admis au BEP pour la session de 2012 / Nombre d'élèves présentés au BEP pour la session de 2012 * 100
- Nombre d'admis au Baccalauréat toutes filières pour 100 élèves présentés pour la session de 2012 : Nombre d'admis au Baccalauréat général, technologique ou professionnel pour la session de 2012 / Nombre d'élèves présentés au Baccalauréat général, technologique ou professionnel pour la session de 2012 * 100
- Nombre d'admis au Baccalauréat général pour 100 élèves présentés pour la session de 2012 : Nombre d'admis au Baccalauréat général pour la session de 2012 / Nombre d'élèves présentés au Baccalauréat général pour la session de 2012 * 100
- Nombre d'admis au Baccalauréat technologique pour 100 élèves présentés pour la session de 2012 : Nombre d'admis au Baccalauréat technologique pour la session de 2012 / Nombre d'élèves présentés au Baccalauréat technologique pour la session de 2012 * 100

Annexes

- Nombre d'admis au Baccalauréat professionnel pour 100 élèves présentés pour la session de 2012 : Nombre d'admis au Baccalauréat professionnel pour la session de 2012 / Nombre d'élèves présentés au Baccalauréat professionnel pour la session de 2012 * 100
- Nombre d'admis au BTS pour 100 élèves présentés pour la session de 2012 : Nombre d'admis au BTS pour la session de 2012 / Nombre d'élèves présentés au BTS pour la session de 2012 * 100

Prestations de nature sociale

- Nombre d'allocataires pour 100 ménages au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires au 31 décembre 2009 / Nombre de ménages au RP 2009 * 100
- Nombre d'allocataires du RSA socle seul pour 100 ménages au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires du RSA socle seul au 31 décembre 2009 / Nombre de ménages au RP 2009 * 100
- Nombre de couples allocataires du RSA socle pour 100 couples au 31/12/2009 : Nombre de couples allocataires du RSA socle au 31 décembre 2009 / Nombre de couples au RP 2009 * 100
- Nombre de familles monoparentales allocataires du RSA socle pour 100 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au 31/12/2009 : Nombre de familles monoparentales allocataires du RSA socle au 31 décembre 2009 / Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de femmes isolées allocataires du RSA socle pour 100 femmes de 25-64 ans au 31/12/2009 : Nombre de femmes vivant seules allocataires du RSA socle au 31 décembre 2009 / Nombre de femmes de 25-64 ans au RP 2009 * 100
- Nombre d'hommes isolés allocataires du RSA socle pour 100 hommes de 25-64 ans au 31/12/2009 : Nombre d'hommes vivant seuls allocataires du RSA socle au 31 décembre 2009 / Nombre d'hommes de 25-64 ans au RP 2009 * 100
- Nombre d'allocataires du RSA socle seul ne percevant que le RSA socle pour 100 allocataires du RSA socle au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires du RSA socle ne percevant que le RSA socle au 31 décembre 2009 / Nombre d'allocataires du RSA socle au 31 décembre 2009 * 100
- Nombre d'allocataires du RSA activité pour 100 ménages au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires du RSA activité au 31 décembre 2009 / Nombre de ménages au RP 2009 * 100
- Nombre de familles monoparentales allocataires du RSA activité pour 100 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au 31/12/2009 : Nombre de familles monoparentales allocataires du RSA activité au 31 décembre 2009 / Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre d'allocataires de 25-49 ans du RSA activité pour 100 personnes de 25-49 ans au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires de 25-49 ans du RSA activité au 31 décembre 2009 / Nombre de personnes de 25-49 ans au RP 2009 * 100
- Nombre d'allocataires du RSA majoré pour 100 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires du RSA majoré au 31 décembre 2009 / Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de bénéficiaires de la CMU de base pour 100 habitants au 31/12/2009 : Nombre de bénéficiaires de la CMU de base au 31 décembre 2009 / Population totale au RP 2009 * 100
- Nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire pour 100 habitants au 31/12/2009 : Nombre de bénéficiaires de la CMU complémentaire au 31 décembre 2009 / Population totale au RP 2009 * 100

Logement

- Nombre de résidences principales sans confort pour 100 résidences principales au 1/01/2009 : Nombre de résidences principales n'ayant ni douche ni baignoire au RP 2009 / Nombre de résidences principales au RP 2009 * 100
- Nombre de logements sociaux pour 100 résidences principales en 2011 : Nombre de logements sociaux en 2011 / Nombre de résidences principales au RP 2009 * 100
- Nombre de logements sociaux individuels pour 100 logements sociaux en 2011 : Nombre de logements sociaux individuels en 2011 / Nombre de logements sociaux en 2011 * 100

Annexes

- Nombre d'allocataires ayant droit à une allocation logement pour 100 ménages au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires ayant droit à une allocation logement (APL, ALS ou ALF) au 31 décembre 2009 / Nombre de ménages au RP 2009 * 100
- Nombre d'allocataires de l'APL pour 100 ménages au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires de l'aide personnalisée au logement (APL) au 31 décembre 2009 / Nombre de ménages au RP 2009 * 100
- Nombre d'allocataires de l'ALS pour 100 ménages au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires de l'allocation de logement à caractère social (ALS) au 31 décembre 2009 / Nombre de ménages au RP 2009 * 100
- Nombre d'allocataires de l'ALF pour 100 ménages au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires de l'allocation de logement à caractère familial (ALF) au 31 décembre 2009 / Nombre de ménages au RP 2009 * 100

Personnes handicapées

- Nombre d'allocataires de l'AAH pour 100 personnes de 20-59 ans au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) au 31 décembre 2009 / Nombre de personnes de 20-59 ans au RP 2009 * 100
- Nombre d'allocataires de l'AEEH pour 100 personnes de moins de 20 ans au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) au 31 décembre 2009 / Nombre de personnes de moins de 20 ans au RP 2009 * 100

Enfance et Familles

- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans pour 100 familles au 1/01/2009 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 / Nombre de familles au RP 2009 * 100
- Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1/01/2009 : Nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est agriculteur exploitant pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1/01/2009 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est agriculteur exploitant au RP 2009 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est artisan, commerçant ou chef d'entreprise pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1/01/2009 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est artisan, commerçant ou chef d'entreprise au RP 2009 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1/01/2009 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure au RP 2009 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est de profession intermédiaire pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1/01/2009 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est de profession intermédiaire au RP 2009 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est employé pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1/01/2009 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est employé au RP 2009 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est ouvrier pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1/01/2009 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est ouvrier au RP 2009 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est inactif non retraité pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1/01/2009 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est inactif autre que retraité au RP 2009 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est retraité pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 1/01/2009 : Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans dont le référent est retraité au RP 2009 / Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans au RP 2009 * 100

Annexes

- Nombre d'allocataires de l'ASF pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires de l'allocation de soutien familial (ASF) au 31 décembre 2009 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre d'allocataires avec au moins 1 enfant pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires avec au moins 1 enfant au 31 décembre 2009 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre d'allocataires avec 1 enfant pour 100 allocataires avec au moins 1 enfant au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires avec 1 enfant au 31 décembre 2009 / Nombre d'allocataires avec au moins 1 enfant au 31 décembre 2009 * 100
- Nombre d'allocataires avec 2 enfants pour 100 allocataires avec au moins 1 enfant au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires avec 2 enfants au 31 décembre 2009 / Nombre d'allocataires avec au moins 1 enfant au 31 décembre 2009 * 100
- Nombre d'allocataires avec 3 enfants ou plus pour 100 allocataires avec au moins 1 enfant au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires avec 3 enfants ou plus au 31 décembre 2009 / Nombre d'allocataires avec au moins 1 enfant au 31 décembre 2009 * 100
- Nombre d'allocataires de la Paje pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au 31/12/2009 : Nombre d'allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) au 31 décembre 2009 / Nombre de familles avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2009 * 100
- Nombre de mères allaitant à la naissance pour 100 naissances en 2008 : Nombre de mères allaitant leur(s) enfant(s) à la naissance en 2008 / Nombre de naissances en 2008 * 100
- Nombre de naissances prématurées pour 100 naissances en 2008 : Nombre de naissances survenues avant 37 semaines d'aménorrhée en 2008 / Nombre de naissances en 2008 * 100
- Nombre moyen annuel de naissances vivantes de mères mineures pour 1 000 femmes de 12-17 ans en 2005-2011 : Nombre de naissances vivantes de femmes de 12-17 ans en 2005-2011 / 7 / Nombre de femmes de 12-17 ans au RP 2008 * 1 000

Personnes âgées

- Nombre de personnes de 75 ans ou plus pour 100 habitants au 1/01/2009 : Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2009 / Population totale au RP 2009 * 100
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population de 75 ans ou plus entre 1999 et 2009 : $((\text{Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2009} / \text{Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 1999})^{1/9,83} - 1) * 100$
- Nombre de personnes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile pour 100 personnes de 75 ans ou plus au 1/01/2009 : Nombre de personnes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile au RP 2009 / Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2009 * 100
- Nombre de femmes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile pour 100 femmes de 75 ans ou plus au 1/01/2009 : Nombre de femmes de 75 ans ou plus vivant seules à domicile au RP 2009 / Nombre de femmes de 75 ans ou plus au RP 2009 * 100
- Nombre d'hommes de 75 ans ou plus vivant seuls à domicile pour 100 hommes de 75 ans ou plus au 1/01/2009 : Nombre d'hommes de 75 ans ou plus vivant seuls à domicile au RP 2009 / Nombre d'hommes de 75 ans ou plus au RP 2009 * 100
- Nombre des personnes de 65-79 ans pour 100 habitants au 1/01/2009 : Nombre de personnes de 65-79 ans au RP 2009 / Population totale au RP 2009 * 100
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population de 65-79 ans entre 1999 et 2009 : $((\text{Nombre de personnes de 65-79 ans au RP 2009} / \text{Nombre de personnes de 65-79 ans au RP 1999})^{1/9,83} - 1) * 100$
- Nombre des personnes de 80 ans ou plus pour 100 habitants au 1/01/2009 : Nombre de personnes de 80 ans ou plus au RP 2009 / Population totale au RP 2009 * 100
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population de 80 ans ou plus entre 1999 et 2009 : $((\text{Nombre de personnes de 80 ans ou plus au RP 2009} / \text{Nombre de personnes de 80 ans ou plus au RP 1999})^{1/9,83} - 1) * 100$
- Indice de grand vieillissement au 1/01/2009 : Nombre de personnes de 80 ans ou plus au RP 2009 / Nombre de personnes de 65 -79 ans au RP 2009 * 100

Annexes

- Nombre de personnes de 75 ans ou plus pour 100 habitants à l'horizon 2040 : $\frac{\text{Nombre de personnes de 75 ans ou plus à l'horizon 2040}}{\text{Population totale à l'horizon 2040}} * 100$
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population de 75 ans ou plus entre 2009 et 2040 : $\left(\frac{\text{Nombre de personnes de 75 ans ou plus à l'horizon 2040}}{\text{Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2009}}\right)^{1/31} - 1 * 100$
- Nombre de personnes de 65-79 ans pour 100 habitants à l'horizon 2040 : $\frac{\text{Nombre de personnes de 65-79 ans à l'horizon 2040}}{\text{Population totale à l'horizon 2040}} * 100$
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population de 65-79 ans entre 2009 et 2040 : $\left(\frac{\text{Nombre de personnes de 65-79 ans à l'horizon 2040}}{\text{Nombre de personnes de 65-79 ans au RP 2009}}\right)^{1/31} - 1 * 100$
- Nombre de personnes de 80 ans ou plus pour 100 habitants à l'horizon 2040 : $\frac{\text{Nombre de personnes de 80 ans ou plus à l'horizon 2040}}{\text{Population totale à l'horizon 2040}} * 100$
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population de 80 ans ou plus entre 2009 et 2040 : $\left(\frac{\text{Nombre de personnes de 80 ans ou plus à l'horizon 2040}}{\text{Nombre de personnes de 80 ans ou plus au RP 2009}}\right)^{1/31} - 1 * 100$
- Indice de grand vieillissement à l'horizon 2040 : $\frac{\text{Nombre de personnes de 80 ans ou plus à l'horizon 2040}}{\text{Nombre de personnes de 65-79 ans à l'horizon 2040}} * 100$

- Nombre de bénéficiaires de l'Apa à domicile pour 100 personnes de 65 ans ou plus au 31/12/2008 : $\frac{\text{Nombre de bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie (Apa) à domicile au 31 décembre 2008}}{\text{Nombre de personnes de 65 ans ou plus au RP 2009}} * 100$
- Nombre de bénéficiaires de l'aide-ménagère pour 100 personnes de 65 ans ou plus au 31/12/2008 : $\frac{\text{Nombre de bénéficiaires de l'aide-ménagère au 31 décembre 2008}}{\text{Nombre de personnes de 65 ans ou plus au RP 2009}} * 100$
- Nombre de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans ou plus parmi l'ensemble des pensions vieillesse versées au 31/12/2009 : $\frac{\text{Nombre de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans ou plus au 31 décembre 2009}}{\text{Nombre de pensions vieillesse versées au 31 décembre 2009}} * 100$
- Nombre de pensions de réversion versées parmi l'ensemble des pensions vieillesse versées au 31/12/2009 : $\frac{\text{Nombre de pensions de réversions versées au 31 décembre 2009}}{\text{Nombre de pensions vieillesse versées au 31 décembre 2009}} * 100$

Liens des données téléchargées sur Internet

Statistiques sur les recensements de la population

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=historique-resultats-statistiques.htm>

Projections départementales et régionales de population à l'horizon 2040 :

http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=proj-dep-population-2010

Statistiques sur le taux de chômage localisé

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=t_0707D (par département)

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=t_0707R (par région)

Statistiques d'impôts sur le revenu

http://www.impots.gouv.fr/portal/dgi/public/statistiques.impot?espId=-4&pageId=stat_donnees_detaillees&sfid=4503

Statistiques sur les bénéficiaires de la CMU

<http://www.drees.sante.gouv.fr/statiss-statistiques-et-indicateurs-de-la-sante-et-du-social,10328.html>

Annexes

Glossaire

AAH.....	Allocation aux adultes handicapés
AEEH.....	Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
ALF.....	Allocation de logement à caractère familial
ALS.....	Allocation de logement à caractère social
Apa.....	Allocation personnalisée à l'autonomie
APL.....	Aide personnalisée au logement
ARS.....	Agence régionale de santé
ASF.....	Allocation de soutien familial
Bac.....	Baccalauréat
BIT.....	Bureau international du travail
BTS.....	Brevet de technicien supérieur
BEP.....	Brevet d'études professionnelles
Caf.....	Caisse d'allocations familiales
CAP.....	Certificat d'aptitude professionnelle
Carsat.....	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CMU.....	Couverture maladie universelle
CDI.....	Contrat à durée indéterminée
Cir.....	Croisement d'informations régionalisées
Cpam.....	Caisse primaire d'assurance maladie
CRP.....	Convention de reclassement personnalisé
CTP.....	Contrat de transition professionnelle
Dares.....	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
DEFM.....	Demandeur d'emploi en fin de mois
DEPP.....	Division évaluation, de la prospective et du pilotage
DGI.....	Direction générale des impôts
Dirrecte.....	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
Dreal.....	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Drees.....	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRJSCS.....	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DSN.....	Direction du service national
Erea.....	Établissements régionaux d'enseignement adapté
ICF.....	Indice conjoncturel de fécondité
Insee.....	Institut national de la statistique et des études économiques
JDC.....	Journée défense et citoyenneté
MSA.....	Mutualité sociale agricole
OR2S.....	Observatoire régional de la santé et du social
Paje.....	Prestation d'accueil du jeune enfant
PMI.....	Protection maternelle et infantile
RP.....	Recensement de la population
RPLS.....	Répertoire du parc locatif social
RSA.....	Revenu de solidarité active
RSI.....	Régime social des indépendants
Segpa.....	Section d'enseignement général et professionnel adapté
Smic.....	Salaire minimum interprofessionnel de croissance
Statiss.....	Statistiques et indicateurs de la santé et du social

ISBN 978-2-909195-59-9

*Imprimé en décembre 2012 à l'imprimerie **CORLET** BP 86-14110 Condé-sur-Noireau*

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Picardie

20, square Friant Les quatre Chênes

80039 Amiens

Tél : 03 22 33 89 00 - Fax : 03 22 33 89 33

E-mail : DRJSCS80@drjscs.gouv.fr

Site internet : www.picardie.drjscs.gouv.fr

Observatoire régional de la santé et du social de Picardie

Faculté de médecine

3, rue des Louvels

80036 Amiens Cedex 1

Tél : 03 22 82 77 24 - Fax : 03 22 82 77 41

E-mail : info@or2s.fr

Site internet : www.or2s.fr

Copyrights

Logiciels

Microsoft® Office 2011, Adobe® InDesign CS5®

Géoconcept de Géoconcept SA, Adobe® Illustrator®

Police de caractères

Comic Sans MS, Helvetica, Times New Roman, Trébuchet MS